

NOËL DU FAIL
Les baliverneries
d'Eutrapel





LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses admirations avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

Trop d'ouvrages essentiels à la culture de l'âme ou de l'identité de chacun sont aujourd'hui indisponibles dans un marché du livre transformé en industrie lourde. Et quand par chance ils sont disponibles, c'est financièrement que trop souvent ils deviennent inaccessibles.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat. Vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Noël Du Fail

Les baliverneries d'Eutrapel

suivi de

Noël Du Fail, gentilhomme breton
par Henri Baudrillart



© Arbre d'Or, Genève, avril 2001
<http://www.arbredor.com>
Tous droits réservés pour tous pays

L'IMPRIMEVR AV LECTEVR

*En prelisant ce petit liuret cy
J'ai bien pensé qu'il te seroit plaisant :
Il est petit, ioyeux, bien deuisant :
En le lisant le trouueras ainsi.*

LES BALIVERNERIES D'EUTRAPEL

L'AVTEVR
À SON GRAND AMY
H. R.¹

Tu trouueras estrange, mon compagnon & amy, qu'estant attaché à vne tant graue & solide profession², me remettre, contre le naturel³ d'icelle, à forger (ce que l'on dit) sur vne mesme enclume, & retourner, la periode estant reuolue dont naguieres ie suis yssu⁴. En quoy ie suis veu contrarier⁵ à ce que derniere-ment tu m'objectois, & en ioieuse cholere, mon naturel (scauoir) estre du tout à contrepoil & biais, & qu'à mon Horoscope estimois le mouuement du ciel auoir esté tout irregulier & de trauers. Voulois d'aduantage pour me rendre parfaict iurisconsulte, me bailler force liures de medicine en main, comme si, suiuant le naturel de tous hommes, ie me fusse efforcé contre les choses deffendues. Cela ne disois follastrant & par ieu, mais à bon escient, ayant deschiffré par le menu maintes belles & graues autoritez touchant la parsimonie⁶ & chicheté⁷ du temps, non moindres en doctrine, que bien tirees de la Philosophie, ioinctes à ce doctes & bien enrichies admonitions⁸ d'atteindre mon but d'assez longue main pretendu, concludois, par bons & bien renduz syllogismes, à me diuertir⁹ de ces follastres & inutiles escriptz, m'inuitant à tascher ie ne scay quoy du plus hault qui sentist ma vacation¹⁰. Et me picquant doucement reprenois¹¹ fort l'edition de quelque œuure assez inconsultément¹² mise en auant, qui pour le debuoir de la matiere, debuoit encore estre (suyuant le conseil d'Horace) quelque nombre d'ans en mon estude¹³. Cela (amy), comme ie le trouuois bon, & venant d'vn es-

¹ René du Han, seigneur de Montreuil-le-Gast.

² Noël du Fail, « licencié es loix », était magistrat au Parlement de Rennes.

³ Caractère.

⁴ Dont je suis sorti, que j'ai quittée naguère.

⁵ Être en contradiction avec (G. Milin, *Les Baliverneries d'Eutrapel*, 1969).

⁶ Parcimonie: épargne minutieuse sur de petites choses (Larousse classique, 1957).

⁷ Avarice.

⁸ Exhortations.

⁹ M'éloigner.

¹⁰ Mon métier

¹¹ Me reprochais.

¹² Sans conseil, inconsidérément.

¹³ Horace, Art poétique, vv 386 et sq.

tomach¹⁴ affectionné & sans fard, aussi t'en rendz ie grand mercy. Mais ainsi que l'amy ha ceste familiere puissance d'honnestement admonnester, conioincte à ce vne modeste reprehension, aussi n'est il pas defendu à l'admonnesté, sans s'opiniastrer, se purger¹⁵ vers son amy, au moins, par telles quelles raisons, satisfaire à ses impressions aucunesfois¹⁶ assez soubdaines¹⁷. Car, à la vérité, le plus souuent blasmons l'institut¹⁸ & façon deliberée d'autruy, ayant mal aduisé sur ce qu'il ha proiecté en soy mesme de longue main, nous arrestant par vne amour de nous (que les Grecz proprement appellent philautie¹⁹) en nos seules conceptions. Je m'esbahis (dira quelqu'un qui veult mourir pour le peuple) comment il est allé là! Mais pourquoy (dist-vn autre qui n'ha que faire) fait-il cela? Sont les interrogatoires & admirations du faict d'autruy, qui beaucoup plus les malaisent et tourmentent que les leurs propres, peu, ou rien, entendantz qu'on se reserue tousiours quelque point secret, qu'on ne veult, ou ne peut on honnestement communiquer: & pour ce fault alleguer quelques raisons crues, & superficiaries, pour contenter si fascheuse importunité, qui est vn vice qu'on n'euite du premier coup, si on n'y regarde de bien pres. Non que ie voudrois reiecter ceste legiereté sur tes saintes admonitions, & desquelles ie te tiens grand obligation: mais en vsant de solution, ou plustots de diffuges à tes contraires²⁰, ie te pourrois, vsant de compensation, baliuernant & riant avec toy, deduire partie de mes motifz & arrestz: en te confessant que mon naturel est follastrer, rire, & escrire choses de mesme, encore ne sera ce rien estrange & hors le naturel des hommes. Penses tu pas que ceste viuacité, ou plustost inconstance amortie²¹, & le but de ma liberté rompu, ie ne fusse vn niais & abesti, comme ie ne suis guieres sage? Il ne fault pas cuider²² du beau premier coup vouloir changer ceste nature, & rompre les andouilles avec les genoux, pour la raison que c'est vne chose de trop grand'peine. Quelques singes, par le commandement d'un Roy Egyptiac²³, ont esté apprins à voltiger, baller²⁴, & à toutes façons de soubresaulx²⁵ instructz,

¹⁴ On plaçait à l'estomac les sentiments que l'on attribue au cœur aujourd'hui. On dit encore de quelqu'un d'audacieux qu'il a de l'estomac.

¹⁵ Se justifier.

¹⁶ Quelquefois.

¹⁷ Imprévues, irréfléchies.

¹⁸ La constitution, le caractère.

¹⁹ φιλ-αυτοη: l'amour de soi.

²⁰ En usant de démonstrations, ou plutôt d'échappatoires à tes reproches.

²¹ Morte, disparue

²² Penser.

²³ Egyptien.

²⁴ Danser.

²⁵ Soubresaut: « Saut subit, inopiné et à contre-temps. » (Littré).

tellement qu'en rien ne ressembloient l'idée de leur premier animant²⁶; toutes-fois, leur estant ictées quelques noix par la salle, tournantz leur robe, coururent à ce que nature n'auoit voulu qu'ilz oubliassent. Mesme Apologue d'une chate qui fut longuement chamberiere de Venus, mais ayant aperceu vne souriz qui fretilloit ie ne sçay quoy, changeant son seruice, à vne prompte & alaigne course la gripa²⁷, Cecy nous admoneste qu'il ne fault oublier d'estre homme, & cuyder qu'en changeant nostre façon de faire le plus souuent à vne plus depraüée²⁸, nous deuenions plus sages. De ma part si faut il que les meilleurs heures (que i'ay disposé à mon principal estude) dispensées, ie remue mesnage²⁹, ie tracasse³⁰, ie brouille³¹ ces belles besongnes que tu vois, aux heures ou les autres costumiere-ment s'escurent les dens. Combien y ha il d'hommes au monde qui ne viuroient sans proces? Combien de gens autrement empeschez aux affaires graues & politiques, qui se reseruent quelques heures pour iouer du Leuth, ou Viole, escrire vn epigramme?

I'aurois grand'peur, ayant laissé de brouiller, que ie ne feisse comme Theophras-te³² lequel aiant commué son labour d'estude à ses aises, mourut, dont m'est aduis que peu à peu se fault desrober³³ de toutes choses qu'on veult changer, non de prime face³⁴ s'adresser³⁵ à choses esleüées & enflées, ayant desdaigné les humbles & abaissées.

Mars, selon le prouerbe, fut premierement loué pour ses filz³⁶ & en rien ie ne consens avec Pindare³⁷, qui en paradoxe & en chose arrestée, veult quiconque ha volonté de perpétuer son nom, luy estre de besoing de commencer par choses non basses, mais de grand estoffe & hautz pointz, car pour resolution³⁸, il faut premier en dire de vertes & de meures³⁹, ensemble baliuerner, de sorte qu'avec

²⁶ Naturel.

²⁷ L'attrapa.

²⁸ Corrompue (Milin, *op. cit.*).

²⁹ « Remuer mesnage: faire des changements. » (Huguet, *Le Langage figuré au XVI^e siècle*, Paris, 1933).

³⁰ Je me donne du tracas.

³¹ Faire des brouillons, écrire

³² Héritier d'Aristote et fondateur du Lycée (372? - 285?). Il mourut quand il décida de « prendre sa retraite », vers sa quatre-vingtième année, après avoir dirigé l'école péripatéticienne pendant trente ans.

³³ Se soustraire à, quitter (Milin).

³⁴ D'abord.

³⁵ Se dresser à, entreprendre.

³⁶ Rémus et Romulus.

³⁷ Je ne suis pas du tout de l'avis de Pindare.

³⁸ En conclusion.

³⁹ Dissserter sans choisir.

le temps on puisse parler à bon escient. Quant à l'édition de mes rusticitez, & cecy (mon grand amy) ie te confesseray tousiours entre deux portes, & honnestement, estre choses indisposées⁴⁰, mal couchées, mal dressées, sans lime, encore moins de grace; que veux tu d'avantage, si le papier souffre tout? Mais ie te diray que i'y songe vne finesse, & l'ay faict tout expres: car le subiect de l'œuure bien troussé, rendu par bonne forme & elegante, n'eust d'assurance iamais eschappé les calumnies & haultes interpretations de ces braues⁴¹ cerueaux. Ou comme ilz sont en leur lourdois⁴², homme ne s'y oseroit, ne daigneroit attacher, comme n'estant chose de grand poix, si ce n'estoit quelque Democrite, ou Diogene avec sa besace, qu'ilz indifferemment s'empeschent⁴³ de tout. Qui fera que, me re-commandant à toy, ie m'obligeray que, si croissant l'eage, le sçauoir s'amplifie tellement que la plume plus viuement se puisse tourner, ie te feray part de plus amples Baliuerneries.

⁴⁰ Mal arrangées.

⁴¹ Excellents. Milin soupçonne un usage ironique.

⁴² Sottise.

⁴³ S'embarassent de tout.

I
EUTRAPEL, AMEINE VN VILLAGEOIS COQU,
À POLYGAME

Evtrapel vn matin s'estant essuyé les yeux au mieux qu'il auoit peu, escuré⁴⁴ & adoulcy son esthouch de quelque pié de mouton, beu à l'esgard⁴⁵ d'un vin blanc sur lequel voltigeoient mille petis estradiotz⁴⁶, print ses Ephemerides, de là commence par merueilleuse⁴⁷ industrie faire ses elections⁴⁸, veoir s'il luy seroit point improspere faire vne saillie⁴⁹ aux champs, & le tout reuolu⁵⁰, & veu mesmement⁵¹ que Mercure venoit en trin aspect⁵² avec la Lune, ne craignant que Saturne ce vieux rassoté⁵³ vint en opposition par la quadrature⁵⁴ que pouuoit ensuiuir, prie l'un de ses compaignons luy faire compagnie, l'assurant qu'il y auoit ie ne sçay quoy de trauers par le pais; & sur ce pas luy monstre à main gauche vne corneille, ainsi qu'il affermoit⁵⁵ vn mauuais signe, & que le coup tomberoit sur quelqu'un.

— Mais non pourtant ne laissons pas d'aller (dit Eutrappel).

Ce faisant & en disant propos Dieu sçait quelz & aussi tost de costé comme à biais, s'esloignerent d'une bonne demye lieue. Eutrappel qui iamais n'auoit l'oeil en vn lieu, ains⁵⁶ inconstant et vague⁵⁷, choysit à quartier⁵⁸ & non loing, vn vilageois s'estant fouruoyé du grand chemin pour illec⁵⁹ plus à l'ayse endurer ses passions. Le vilain, syllogisant à part luy, faisoit de terribles & énormes figures,

⁴⁴ Nettoyé.

⁴⁵ En même temps.

⁴⁶ Batteurs d'estrade. G. Milin y voit des bulles. On peut songer aussi à des moustiques.

⁴⁷ Admirable.

⁴⁸ Ses reflexions, ses choix.

⁴⁹ Sortie.

⁵⁰ Accompli.

⁵¹ Surtout.

⁵² Astrologie: en tiers avec la Lune.

⁵³ Dire des bêtise, devenir sot. Radoteur est un bon équivalent.

⁵⁴ En astrologie: écart de 90°.

⁵⁵ Affirmer.

⁵⁶ Mais.

⁵⁷ En éveil

⁵⁸ De côté (Milin).

⁵⁹ Là.

vne fois haulsant son chapeau, passant le doigt à sa ceinture, grondoit certains gros mots entre les machoueres, puis soubdain recullant deux pas en arriere, mectant les deux mains sur le cul, iectoit profonds souspires auec acclamations. À qui vous le compareray-je mieux qu'à vn ioueur de Leuth? Le iouer de Leuth⁶⁰ ayant sa tabulature deuant luy, son bonnet haulsé ou sans, bien & ententiue-ment regardant l'accord de l'instrument, commence par vne desesperée agonie⁶¹ à contrecroiser ses doigts, eslargir sa main pour plus prendre d'accords, suppliant l'adresse du doigt par vn certain mouuement de bouche, par vn honneste allongement de museau, par vne morsure de leure outre le point de bonne grace, par vn contour excellent du menton, tirant par fois la langue à quartier⁶², enfonçant ses sourcilz, serrant de rage les dens, puis tout à vn coup laissant les outilz, se grate l'oreille gauche auec vn regard essoré⁶³, &, s'il est lunaticq, le pouure Leuth est fessé.

—Mort de dyable, dist Eutrapel, qui est ce melancolic⁶⁴ icy? quel mine il faict!

Il le vouloit aller aborder quand son compaignon, qui auoit peur de telles grimaces, le retint, lui allegant que ce pouuoit estre quelque Philosophe qui deschiffroit par nombres l'harmonie des corps superieurs, ou bien estre quelque vaudoyeur⁶⁵ ou sorcier faisant le circuit⁶⁶ dans ses champs.

—Toutesfois quel qu'il soit, sçavez vous pas (il allegua cecy d'aduantage) que le plus grand tort qu'on eust peu faire à vn cheualier errant, c'estoit lui rompre le plaisir conceu par ses pensementz, & qu'il ne soit vray, Perceforest⁶⁷ n'en faict point de doubte.

—Vous dictes vray (dit Eutrapel). Ca, ça, hau, maistre Vilain (dist il au melancholic) qu'est ce que tu marmonnes là? quelles diables de singeries fais tu là? est ce par mal ou comment?

Le vilain eust voluntiers gaigné le hault⁶⁸ s'il eust osé, mais estant pris à l'improuiste & sur le faict, aiant reprins par trois grandz traitcz son haleine, print son chapeau à deux mains, faisant vne bien profonde reuerence, & voulut passer outre. Mais estant retenu par le compaignon d'Eutrapel assez importunement,

⁶⁰ Luth.

⁶¹ Au sens grec: *agôn*, un combat

⁶² D'un quart.

⁶³ Litt. délavé. Par extension: vide ou vague.

⁶⁴ Triste, chagrin, irritable. Dans l'ancienne médecine: victime de la bile noire.

⁶⁵ Vaudois: hérétique.

⁶⁶ Cercle magique.

⁶⁷ Roi légendaire, héros de roman de chevalerie.

⁶⁸ S'enfuir.

fut par iceluy trop lourdement repris d'ainsi parler & faire la teste esuentée, & que c'estoit signe d'un cerueau vuyde & non guieres assuré.

— Rien moins que tout ce que vous dictes (dist Eutrapel) c'est bien à luy que s'adressent telz propos. Vien ça, qu'as tu, bon homme?

— Monsieur (respondit le paysant) onc⁶⁹ homme de ma paroisse ne pres, ou enuiron, n'en eut si pres des sangles⁷⁰, ô si vous sçauiez!

— Comment (dist Eutrapel luy tirant vne oreille) mon mignon, qu'est-ce qu'il y ha? As tu perdu quelque vache?

— Nenny, Monsieur, sauf votre grace.

— Qu'esse qu'il y a donc? es tu point marié? si tu l'es, tu es acheué de peindre⁷¹.

Le paysan haulsa la teste se mordant vne leure, & escriuant de ses doigts contre la piece de son pourpoint:

— Je ne sçay pas (dist il) qui vous ha dit mon cas, il est aussi vray que vous le dictes. Vertu Dienne, comme il m'ha incontinent sans aller autour du pot touché là, vertu Saint gris, quel enfant!

— Ha de par le diable, dist le compagnon d'Eutrapel, c'est vn client⁷², il en sçait bien d'autres, baille luy veoir ta main tu verras qu'il dira.

Eutrapel tout du beau premier coup, sans y penser, luy dit qu'il estoit coqu à peine de, &c.

— Par ma conscience, dist le vilain, monsieur, il est vray: mon Dieu comme vous sçavez tout! Dieu, voyla grand cas, m'auoir ainsi dit mon fait! S'il vous plaist, monsieur: Car i'allois à monsieur Polygame, mon maistre & seigneur, veoir s'il me donneroit quelque conseil. Mais si vous vouliez ô vertu bieu, vous me releueriez⁷³ bien de ceste peine!

— Mort d'Adam, dist Eutrapel, vas tu là? Je t'y meine, ie te fais tes despens, ie te fais parler au gentil homme, c'est moy qui le gouerne. Il aime bien telles fre-daines, mais escoute, coqu mon amy, ne faux pas à dire sans rien laisser, car vne fois c'est vn diable depuis qu'on fait le fin⁷⁴ ne petit ne grand aupres de luy.

⁶⁹ Jamais.

⁷⁰ Être gravement menacé d'un dommage (Huguet, *op. cit.*)

⁷¹ Tu as reçu le coup de grâce.

⁷² C'est un homme.

⁷³ Dispenseriez.

⁷⁴ Faire le malin. « Se piquer de ruse, d'adresse, de finesse. » (Littré).

— Le diable l'emport (dist le coqu) si i'en ments d'un seul mot, & si ie ne luy compte⁷⁵ au dela ie sois tondu⁷⁶.

Ce faisant tiroient tousiours pais vers la maison, & ia estantz en la basse court, Eutrapel ouyt que Polygame n'auoit sceu disner, au moien⁷⁷ de son absence. Veistes vous iamais celuy qui attendant la response de quelque chose pour son profit, par le messagier qu'il ha enuoyé tout expres, comme il mesure ses iournees, compasse ses pas⁷⁸? Il le faict aucunesfois⁷⁹ cheminant, ou le bonhomme se repose, ou bien faict emplir sa bouteille, ou icelle soubz quelque ombre ioyement vuide. « Il est maintenant (dit ce pouure attendant) en tel lieu, à ceste heure il commence à passer vne telle ville; il ne boyra pas là, car il a haste. » Que si quelqu'un le contrarie (comme dire qu'il n'est pas possible qu'il soit là) il desespere, il fend⁸⁰, protestant qu'il ha passé & au dela plus d'un traict d'arc. Tel estoit Polygame qui non plus se fust passé d'Eutrapel qu'un chat de sa queue, ou vn coquin de sa besace⁸¹.

Eutrapel entrant :

— Sçavez vous qu'il y a, Monsieur? Voicy vn gentilhomme que ie vous ameine, & auec ce ferial oiseau⁸² du pennage⁸³ duquel s'en trouue assez competement⁸⁴ par pais; c'est vn coqu, monsieur; le preudhomme & sa preude femme n'ont garde de s'entretrouuer, à cause qu'il cheuauche d'un costé, & elle de l'autre. Au moien desquelz prealables, monsieur, il vous dira le motif de vous estre venu veoir.

Polygame tout esbaudy pour la venue d'Eutrapel, aiant soif pour l'attention ardente qu'il prestoit, s'assist aiant beu, & disant au vilain :

— Boute⁸⁵, boute, & ne laisse rien ie te pry.

— Monsieur, respondit le paysant, puisqu'il n'y a qu'un bon coup à perdre ie vous diray de fil en esguille.

Eutrapel considerant d'assez pres la race de ce bon gentilhomme, comme celuy

⁷⁵ Conte.

⁷⁶ « Se dit par une sorte d'imprécation pour affirmer qu'on ne fera pas ce dont il s'agit; locution née de l'ignominie qu'il y avait autrefois à être tondu (Littré). »

⁷⁷ A cause de son absence.

⁷⁸ Mesure ses pas avec un compas.

⁷⁹ Quelquefois.

⁸⁰ Son cœur se fend.

⁸¹ C'était un proverbe: « Jaloux comme un gueux de sa besace. »

⁸² Cet oiseau de fête.

⁸³ Plumage.

⁸⁴ En quantité convenable...

⁸⁵ Avance, continue.

qui auoit fon chapeau soubz son aixelle, se frotant assez gratieusement le iarret, & avec grace s'escrimant au moins mal qu'il pouuoit, de l'orée⁸⁶ de son cotignon⁸⁷, commença s'esclaffer de rire pour la nouveauté d'une beste tant priuée⁸⁸, quand le vilain, se sentant picqué au vif, le print assez lourdement par le manche, & en taille⁸⁹, luy dist :

— Escoute? autant vous en pend à l'aureille⁹⁰, ie suis autant⁹¹ fin qu'un autre (peult estre), aussi fin valet⁹² & autant verd galland⁹³ comme... Je ne dy mot.

— Monsieur, dist Eutrapel, vous plaist il pas qu'il tienne sa contenance sur moy⁹⁴?

— L'auoie, ce m'estoit aduis, pourpensé en mon fait iusques où il failloit. Je l'auoie, me sembloit, choisie (mais combien faulusement) & triée entre mille, comme entre une douzaine de pommes de rouget⁹⁵, une de blanc-dureau⁹⁶. L'auois attincte mes bezicles⁹⁷, ie dy comme il failloit: & quelque chose d'aduantage, ainsi que l'affaire le pouuoit requerir. Item j'auois esté au deuin, où m'auoit costé deux bons carolus⁹⁸ sans mes despens⁹⁹. Somme, j'auois fait ce qu'un homme de bon esprit doit, ou debueroit faire en tel acte; non pourtant on m'ha bien aprins à me tourner; c'est un passetemps que de ma femme, tout le monde s'en sert, ma femme ha beau monter aux eschauffaux¹⁰⁰, ie suis des Iouans¹⁰¹.

⁸⁶ Bord.

⁸⁷ De cote, sorte d'étoffe: petit manteau court pour les hommes.

⁸⁸ Si bien apprivoisée.

⁸⁹ Terme d'escrime. Peut signifier ici *en guise d'entame*.

⁹⁰ « Être imminent » (Littré).

⁹¹ Aussi.

⁹² Gaillard aussi habile (G. Milin).

⁹³ « Jeune homme entreprenant auprès des femmes. » (Huguet).

⁹⁴ E. Philipot comprend la phrase: « N'est-il point plaisant de voir que ce manant se compare à moi? » (*La Vie et l'Œuvre littéraire de Noël du Fail, gentilhomme breton*, Paris, 1914).

⁹⁵ Grosse pomme à cidre (G. Milin).

⁹⁶ Ou « Calville blanc », variété de pomme très appréciée (G. Milin).

⁹⁷ Ajusté mes lunettes.

⁹⁸ Monnaie frappée par Charles VII qui valait onze deniers.

⁹⁹ Frais.

¹⁰⁰ Estrades, scène de théâtre.

¹⁰¹ Jean, Jean-Jean, Jeannot-Jean sont des sobriquets de cocu. Le cocu est autorisé à chanter son infortune:

Oh! c'est moi qui suis le plus grand cocu qu'il y ait jamais eu au monde!

J'ai gagné un domestique pour coucher avec ma femme!

O iaou! hélas!

C'est moi Jean-Jeannot!

O iaou! hélas!

C'est moi Jean, hélas! (Cf. *Petit dictionnaire licencieux des Bretons* (Terre de Brume, 1996); et

— Tu (dist Eutrapel) es trop heureux et plus que saige; on te fait ta besogne, que veux tu d'aduantage?

— Ce n'est pas cela (dist le vilain) car continuant ce que j'ay commencé & reuenant où il me tient, sa mere (vne bonne piece¹⁰² ma foy) m'auoit dit tant de belles besongnes¹⁰³ d'elle, que c'estoit la plus terrible mesnagiere, la plus douce petite mignonne (au diable la douceur) la mieux entretenante les gens qu'elle voioyt par tout vne fois, & qu'on ne luy passoit rien par soubz le nez, vne femme à tout le poil¹⁰⁴, & qu'il ne failloit pas (non) luy dire ne quoy ne comment: car (agardez¹⁰⁵) elle eust echiné¹⁰⁶ vn homme, deffiguré le bas du ventre, & acoustré en dixhuict sortes¹⁰⁷. Nous fusmes mariez, il n'y a homme de vous qui ne le sache.

— Personne n'en doute (dist Eutrapel), boute.

— Vn mois, deux mois, vn an, autant du plus que du moins: O de par tous les chiens¹⁰⁸ nous triumphions! j'estois son filz, son mignard¹⁰⁹, son petit garçon, son boudin¹¹⁰, son fuseau, son couillaud¹¹¹, que diray-ie? j'estois son amy, son petit meschant, son tout, son beda¹¹², à tous boutz de champs baiser, vn petit coup de poing, ie vous pinse sans rire¹¹³, & le plus souuent nous entrecullebuter¹¹⁴ par terre, & à ce drap¹¹⁵.

— Tu estois (dist Eutrapel, regardant les soliveaux de la salle, & contournant sa barbe) trop acharné sur la beste, poursuy.

le Florilège des insultes et satires des Bretons (Terre de Brume, 2000).

¹⁰² Personne rusée ou malicieuse.

¹⁰³ Choses.

¹⁰⁴ Une femme énergique.

¹⁰⁵ Voyez.

¹⁰⁶ Rompre l'échine, tuer. (Greimas); assommer (Milin).

¹⁰⁷ De toutes les couleurs (de 18 sortes de couleurs).

¹⁰⁸ Euphémisme pour: « Par tous les diables! »

¹⁰⁹ Mignon.

¹¹⁰ Gallo: boudet, aimable (Adolphe Orain, *Glossaire du Pâtois d'Ille-et-Vilaine*, 1886).

¹¹¹ Variante gallèse de: couillon, couillonnet.

¹¹² Nigaud.

¹¹³ Le pince sans rire était un jeu que Littré décrit de cette façon: « on fait asseoir sur un siège un homme de la compagnie: un autre se noircit les doigts d'encre ou de charbon, et pince l'autre en divers endroits du visage en disant: je vous pince sans rire. L'impression des doigts fait un masque risible et, si quelqu'un se met à rire, il est obligé de se mettre à la place du barbouillé. »

¹¹⁴ Se culbuter l'un l'autre. L'Ille-et-Vilaine a conservé le goût de ces formules: « Madame, madame, ils s'ent'battent et i s'ent'trempent. »

¹¹⁵ Formule d'encouragement au travail: « À ce drap, couturier! » Elle est employée ici dans un double sens qui n'est pas équivoque...

— La feste dura tant que le virolet¹¹⁶ eut vent en gré, & peu à peu (comme vous entendez les choses) me faschay, & avec ce les aureilles m'allongerent de demy pied¹¹⁷. Je commençay regarder à mes pieces¹¹⁸, besongner en tout mon mesnage¹¹⁹, aller deçà, delà, & à ne plus follastrer contre l'ordinaire. Que feis-je? Que ie feis! En ma conscience (notez icy que le vilain alloit de l'vn pié sur l'autre comme vn apprentif de basse dance¹²⁰) ie voys aux marchez d'vn costé & d'autre, si ie vois à Montfort, i'achapteray ou latte¹²¹ pour le lundy ensuiuant la porter à Bain¹²², ou clou pour le ieudy à Combour, ô les bonnes garses!

— Voyla mon cas (dist Eutrapel).

— & ainsi emploiois le temps, aller, venir, perdre, gaingner, comme marchans font.

— À ton aduis (dist Eutrapel) que faisoit ce pendant ta femme?

— Ha monsieur, mon amy (dist le complaignant) pardonnez moy s'il vous plaist, qu'elle faisoit bonne dame, elle besongnoit à toutes restes¹²³ de ses pieces¹²⁴, & ie pouure vilain, estois (peult estre) en vn chemin à toucher ma iument¹²⁵, la tirer d'vne fange, releuer la charge d'un costé, & icelle mesme sangler tandis, hauf! qu'on sangloit celle de chez nous. I'estois possible¹²⁶ beuuant chopine à Pace, ou saint Gilles, ma iument ayant vne goulée¹²⁷ de foing deuant elle, tandis que ma femme, &c.

— Ilz beuuoient aussi (dist Eutrapel) & à tes despens. Mais à l'aduenir ie te pry autant que tu aymes ton honneur que ce peu de gaing que tu fais ne soit

¹¹⁶ La petite dague.

¹¹⁷ Les oreilles qui allongent est l'équivalent des cornes qui poussent.

¹¹⁸ Affaires.

¹¹⁹ Travail.

¹²⁰ La *basse danse* est celle dans laquelle on ne saute pas.

¹²¹ Bois de charpente utilisé par les couvreurs.

¹²² Arthur de La Borderie a noté que le villageois habitant la paroisse de Pleumeleuc, Saint-Gilles est à une distance d'une lieue, Pacé et Montfort à deux lieues. « Les marchés où il va revendre ses denrées sont nécessairement plus éloignés : le Gué de Plélan à six lieues et demie, Combour à spt lieues et Bain à près de onze. Ces distances, la dernière surtout, expliquent bien les heures tardives auxquelles il rentrait à son logis. » (Arthur de La Borderie, *Noël du Fail. Recherches sur sa famille, sa vie et ses œuvres*. Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XXXVI, 1875)

¹²³ De toutes ses forces. C'est à l'origine un terme de joueurs de cartes ou de dés : « en risquant tout ».

¹²⁴ Qu'elle travaillait jusqu'au bout ses affaires...

¹²⁵ Conduire sa jument.

¹²⁶ Peut-être.

¹²⁷ Gallo : grosse bouchée.

employé au gallop des machoueres. Plagues¹²⁸ ; ce seroit assez pour deuenir pire que fol, regardes y avec vn bout de chandelle¹²⁹ : mais ie t'en pry, fillol¹³⁰ mon amy, car tu sçais bien (tu en sçais bien d'autres) qu'il n'y auroit ordre, encore moins de raison.

Le vilain ayant iecté sa veue de trauers sur Eutrapel, marmonnant entre les dens, descroisa ses iambes & de ce pas sans mot dire s'en voulut aller, mais Eutrapel qui sçauoit gaingner toutes manieres de gens par vne grace qu'il auoit, outre le naturel des hommes, l'arresta, le priant pour la pareille¹³¹, aussi bien puis qu'on sçauoit qu'il estoit coqu, d'acheuer, & qu'il auoit grand haste pour vn homme de pié¹³². L'offensé moytié force, moytié droict, demeura, & s'estant couuert les genoux de son saye¹³³, soupirant avec vn frapement sur sa cuisse dist :

— Ha meschant prebstre, ie m'en doubtois bien ; tu ne venois sans cause emprunter ma coingnée ! Mais que n'y seroit abusé ? venir là soubs ombre de bonne foi ? sans mal penser ? Hauf !

Eutrapel le vouloit appaiser, mais il le pria le laisser endurer ses passions & se cholerer, car tel estoit son naturel, qu'en celle peau mourroit regnard¹³⁴, & qu'en ce faisant il se sentoit bien vengé, mais qu'après luy diroit en toute honnesteté le tout de l'affaire ; & en cet instant le coqu commença à ioindre & serrer les mains, & par cinq foys les esbranler sans mot dire : puis allongeant le museau, grinçant les dens, print son chapeau, & d'vn coup demi feinct le iecte en l'air, prononçant telles ou semblables parolles : « Aussi hault de femmes mortes. » Puis ayant d'vne grande importunité¹³⁵ emprunté vn couteau, descousit la brayette¹³⁶ de ses chausses, & icelle doucement posa en sa gibessière, treschaussa¹³⁷ ses soliers, & de l'esguillette¹³⁸ de dessus la hanche gauche noua son petit doigt à sa ceinture, mist son bonnet de biais, & priant que silence fust fait, commença, & qu'ils orroient merueilles.

¹²⁸ Plaies ! sous entendu : « Par les plaies du Christ ! »

¹²⁹ Regarde-z-y de près. N'allume pas toute une chandelle pour y voir.

¹³⁰ « Diminutif de fils (terme amical). » (Huguet).

¹³¹ A charge de revanche.

¹³² Le fantassin. « Le vilain a la réputation de ne pas se presser : ce qui justifie l'étonnement, feint, d'Eutrapel devant la tentative de départ du paysan. » (G. Milin, op. cit.).

¹³³ Sa tunique.

¹³⁴ Allusion, semble-t-il, au Roman de Renard.

¹³⁵ L'ayant sollicité exagérément.

¹³⁶ Poche du haut des chausses.

¹³⁷ Déchaussa.

¹³⁸ Cordelette qui servait à attacher les chausses.

— Je (dist-il) pleurerois volontier d'un despit¹³⁹.

— Point, point, mon petit sabot (dist Eutrappel le caressant avec une chicquenaude sur le groing) poursuy de ce prebstre, car ainsi que ie peulx colliger¹⁴⁰ & calculer de ton dire, c'est luy qui faict la diablerie.

— Je vous ay ia dict (dist le paysant) que ie deuins bon petit marchand. De ce temps, messire Iean, assez pres mon voisin comme chascun sçait, au moins ceulx qui me cognoissent, ou passant, ou repassant me disoit tousiours quelque sornette, me comptoit quelque compte¹⁴¹, s'arrestoit à me demander quelque cas, & ce oultre la coustume, car au parauant ie ne suis point souuenant d'auoir parlé à luy, qu'une fois qu'il entoit¹⁴² un poyrier; s'il auoit soif il demandoit à boire à ma femme, la remerciant assez doucement (adusez ie ne m'en doutois point) disant qu'elle prenoit beaucoup de peine, & qu'il la seruiroit le iour de ses nopces, puis, se tournant vers moy, me monstroit un couteau, un chaussepilé qu'il (disoit-il) auoit achapté à Marsillé Seichault¹⁴³, me demandant en conscience s'il estoit point trompé. Je lui en disois ma phantasie, estimant qu'il faisoit cela sans mal penser, aussi me sentant bien heureux qu'il daignast venir chez moy, ie luy presentois une selle¹⁴⁴ pour le metre à l'aise, disois à cest bonne damoiselle qu'elle luy dependist une poire de sarteau¹⁴⁵, ce qu'elle faisoit la lui presentant de ie ne sçay quelle mine là, que ie ne trouuois mauuaise pour lors: mais tant y a que depuis i'ai bien pensé (& est vrai cela) que c'estoient adiournemens de fesses¹⁴⁶.

— Est-elle belle? (dist Eutrappel).

— Ouy, ouy, ma foy, dist le vilain, & un petit trop.

Il y auoit en la compagnie un vieux preudhomme appelé Lupolde, qui estoit procureur de Polygame, qui s'entendoit en beaucoup d'affaires mesmes politiques & domesticques, lequel prenant un singulier plaisir au discours, parla ainsi à l'offensé, voulant sauuer l'honneur des femmes, & rongner la broche aux ialoux¹⁴⁷:

¹³⁹ Outrage.

¹⁴⁰ Déduire, comprendre.

¹⁴¹ Me racontait quelque histoire.

¹⁴² Greffait.

¹⁴³ Marcillé sur la Seiche? aujourd'hui Marcillé-Robert.

¹⁴⁴ Un tabouret, un siège.

¹⁴⁵ Petite poire d'automne qui se conservait bien

¹⁴⁶ L'ajournement est un ancien terme juridique qui signifiait que l'audience ou le jugement serait rendu à jour fixé d'avance. *Adiournement de fesse* peut se comprendre: rendez-vous galant.

¹⁴⁷ Broche: terme de tonnelerie. C'est le liège ou le bois qui bouche le trou du tonneau. Rogner la broche, signifie ici: couper court.

— Le m'esbahis (dist-il fillogisant¹⁴⁸ de l'un doigt sur l'autre) comme tu es si soubçonneux. Il ne fault pas ainsi soubdain iuger des choses, & tant indiscretement¹⁴⁹ : s'il est ainsi qu'en parlant à vne femme par quelques diuerses fois, ce soit desia vn iugement contre son honneur, ie serois d'auis qu'on leur bailleroit vn masque, ou bien les rembarrer¹⁵⁰ comme nonnains. Mais (ô bon Dieu) quelle playe pour la conseruation de la societé humaine, ce seroit proposer erreur à toute honnesteté, & rompre toute bonne compaignie.

— Le vous pry, nostre maistre, (dist lors Eutrapel) le laisser compter à son aise, sans luy rien interrompre par vostre philologie. Boute, compere, ie te prometctz que tu as grace¹⁵¹.

— Ha ce n'est pas tout (dist le coqu) vous orrez, ie commence d'entendre le pair¹⁵². Il me inuitoit à manger chez luy, & vser familièrement de sa maison. Je le faisois. si i'auois affaire d'un crible, d'un marteau, ie l'enuoyois querir chez messire Iean.

— Et par qui? (dist Eutrapel en soubzriant).

— Ha dame, dist le vilain, c'est entendu cela, par ma femme, en bonne fille, qui y estoit aucunes fois plus, aucunes fois moins. Ilz ne l'auoient peu trouuer, disoit elle retournée bien eschauffée : il estoit derriere vn coffre caché, il auoit fallu auoir de la chandelle pour le trouuer, que c'estoit grand cas, aussi qu'on n'en achaptoit vn, aller tousiours en emprunter chez lez autres, qu'on ne craignoit point faire ennuy aux gens, & presser¹⁵³ son amy, & autres beaux petits motz qu'elle me disoit, sans que j'y pensasse emplus¹⁵⁴ (ou iamais ie n'entre en moulin) qu'à ma premiere chemise. Bien est il vray (il faut que ie le confesse) qu'un iour ie lui vy vn demy ceinct¹⁵⁵ oultre l'ordinaire & des souliers descouuers¹⁵⁶, & cuyday¹⁵⁷ lors me doubter de quelque chose, mais elle me feist à entendre (car que ne m'eust elle faict à croire) que sa preude femme de mere l'auoit estrenée de cela¹⁵⁸. Non pourtant il me sembloit qu'elle estoit trop frisque¹⁵⁹ quelque cas

¹⁴⁸ Calculant sur ses doigts.

¹⁴⁹ Sans discerner.

¹⁵⁰ Enfermer.

¹⁵¹ Que tu es pardonné.

¹⁵² Je commence d'entendre le pair : je commence à comprendre

¹⁵³ Déranger, importuner.

¹⁵⁴ Davantage.

¹⁵⁵ Ceinture.

¹⁵⁶ Souliers échancrés à la mode sous François I^{er} et Henri II. Calvin en fit proscrire l'usage à Genève en 1555. (Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, cité par Milin.).

¹⁵⁷ Croyai.

¹⁵⁸ Que sa mère les lui avait offerts.

¹⁵⁹ Gaillarde, galante.

qu'il y eust. Et ce diable de messire Jean de son costé tant mignon que rage¹⁶⁰, la chemise plus tirée, la chausse faicte de mesme: il me disoit qu'il auoit gaingné cela sur vne disme, & ce pendant me monstroit ses vins, ses bleds, me retenoit à soupper, mais deuant toutes choses il failloit que sa commere vint, « car (disoit-il) elle soupera là toute seule comme vne beste, ayons la, compare, ie vous pry ». Et bien de par dieu sa commere venoit presque par force, disant & protestant à l'entrée que tousiours estions dedans ou dehors, & qu'autant vouldroit estre à pain & à pot¹⁶¹. Et moy, le bon Ian, disoit, pensant couvrir ce qu'elle disoit en mieux (& mon Dieu que i'estois sot) que puis qu'il plaisoit à Messire Jean, il ny auoit remede. O quantes fois ils m'ont enyuré! car vous pouuez entendre que i'ayme le piot¹⁶², que voulez vous: & puis me mettre à dormir tout le long de la belle nuict.

— Ce pendant (dist Eutrapel) il luy monstroit la fasson d'un chalice¹⁶³.

— Par ma botte fauve¹⁶⁴ (respondit le pouure Ian) ie n'en voudrois mettre mon doigt au feu¹⁶⁵, car il y brusleroit. Mais retournez qu'estions¹⁶⁶, & que i'auois (entendez vous) passé mon vin, elle me remonstroit les grandes honnestetez¹⁶⁷ qu'estoient en ceste personne d'Eglise, comme il nous aimoit, nous enuoier ainsi querir à manger priuement avecques luy, ce qu'il ne faisoit à piece¹⁶⁸ des voisins; m'alleguoit aussi ie ne sçay quoy de lignage d'entre eulx qu'il luy auoit dict l'apres soupper, & qu'encore s'entrenoient quelque cas. « Et ie te dy, mon patault¹⁶⁹, mon amy (me disoit-elle me sautant au colet) que si tu estois mort, & que les prebstres fussent mariez comme l'on disoit ie ne sçay quant, ie serois sienne. » Pour tout cela ne auant ne arriere¹⁷⁰ i'allois comme vous sçauiez aux marchez, & estant retourné (ie retournois assez tard) ie trouuois ce maistre curé à ma maison, & me sentant pres faisoit bien de l'embesogné¹⁷¹ criant haut, de-

¹⁶⁰ Si mignon que c'était rage.

¹⁶¹ Se mettre en ménage.

¹⁶² Cidre. Terme propre à l'Ille-et-Vilaine.

¹⁶³ La façon dont les bois du lit sont assemblés.

¹⁶⁴ « Un usage étrange, qui était déjà reçu du temps de Charles VII, consistait à se chauffer un pied, mais un seul, d'une botte fauve. » (Quicherat, *Histoire du costume en France*, Paris, 1875). L'usage ne s'était certainement pas étendu à la campagne, mais le juron sans doute.

¹⁶⁵ Souvenir des épreuves judiciaires.

¹⁶⁶ Mais quand nous étions rentrés à la maison.

¹⁶⁷ Politesses.

¹⁶⁸ A aucun des voisins.

¹⁶⁹ Gallo: mon nigaud. À l'époque de la révolution le terme a été attribué aux républicains. Chez les chouins d'asture, un *pataw* reste un rouge.

¹⁷⁰ Ni plus ni moins.

¹⁷¹ Occupé, affairé.

mandant si i'estois point venu, si le lendemain i'yrois au gué de Plélan, & qu'il y auoit affaire. D'autre costé, lorsque ie debastois ma bonne femme de iument, feignant de point ne me voeir, elle luy demandoit s'il m'auoit veu que i'estois touiours dix heures en la nuyct auant qu'arriuer, & que quelque iour ie trouueroie pire que moy, comme volleurs qui m'apprendroient à me retirer de meilleure heure, & s'esbahissoit fort que ie n'auois honte de moy. Je trouuoye cela tant bon que rien plus, toutes fois que mon compere Goguelu¹⁷² le moustardier (ie ne sçay si vous le cognoissez, mais c'est vn bon villain) m'en auoit touché quelque cas à la trauerse¹⁷³, comme nous reuenions de d'Asnières¹⁷⁴ : & pour ce qu'il ne fut onc feu sans fumée, ie luy dis vn matin : « venez ça, lui dis-ie, Ieanne, on dict tel cas & tel, ainsi et ainsi. Le te pry, ne hante¹⁷⁵ plus si souuent avec nostre compere, non pas que par ma conscience ie le trouue mauuais, mais voy-là, rompons, si faire se peult, le coup, deuant qu'il procede oultre¹⁷⁶. » O mon Dieu, comment diray-ie l'horrible mine que ce diable coiffé feist ! par ma foy i'en tremble encore ? Elle iecte sa quenaille d'vn costé, son couurechef de l'autre, commence à tourner par la maison deux ou trois fois, ouurir vn coffre, le fermer assez lourdement, enfin s'asseoir sur vn billot de bois, & là les mains ioinctes, se donner au trauers de¹⁷⁷ quinze beaux ieunes diables bottez s'elle auoit onc pensé & que (feste Dieu) ilz s'en repentiroient, en feroient faire vn monitoire¹⁷⁸ ou n'y auroit point de iustice par pais, protestant que de quatre mois elle ne feroit cher à personne, non pas de six, puis se tournant vers moi : « ha Ian ! »

— Quant le nom conuient aux choses, dist Eutrapel, cela est galant.

— Esse l'honesteté que tu has trouué en moi, dy, vieux yvrongne ? Ta pouure femme (en plorant) qui tout le iour est à sa quenaille faisant du mieux qu'elle peult, mectant tout bout à bout, encore ne pouuant viure, & qu'on parloit touiours des femmes de bien, concludant que n'estois aucunement digne d'elle qui de si pres regardasse sur elle. Que diable eussé-ie faict là ? il n'y a autre chose sinon que i'auois tort.

— Tousiours (dist Lupolde) les batuz paient l'amende, ceux qui nous doiuent nous demandent.

¹⁷² Personnage de farce dont le nom signifie : « Joyeux, plaisant, gaillard. » (Huguet).

¹⁷³ A la rencontre.

¹⁷⁴ Il n'existe pas de localité de ce nom en Bretagne. On a voulu y voir Ancenis, mais c'est un jeu de Noël du Fail : nous revenions du pays des ânes.

¹⁷⁵ Fréquente.

¹⁷⁶ Avant qu'il n'avance davantage.

¹⁷⁷ Se donner à.

¹⁷⁸ Lettre d'un juge ecclésiastique qui impose aux paroissiens, sous peine d'excommunication, de dénoncer les faits qu'ils savent.

— Rien moins que tout ce que tu has dict (dist Eutrappel) encore n'est-ce point assez touché le but, tu me fais icy ouvrir la bouche attendant quelque grand cas, sera ce point la souris d'Horace¹⁷⁹ ?

— Monsieur (dist ce bon gentilhomme), ie diray tout, m'assurant que ma consultation sera faicte.

— Vertu bieu (dist Eutrappel luy mignardant¹⁸⁰ vne aureille) en es tu encore là ?

— Ie vous diray donc en deux motz (dist le requerant) & sans varier. Ie voys vn iour au marché sans m'amuser à boyre, ie reuien de bonne heure, ie trouue le gallant ; pensez le reste, ie fuz aussi esbahi comme qui m'eust donné d'une bouze de vache à trauers le museau & plus ne vous en dy.

— Monsieur (dist Eutrappel parlant à Polygame) il y ha bien des incidens en ceci, la iournée d'un homme n'y paroistroit gueres ; de ma part ie ne demanderois point plus ample probation¹⁸¹, semblable au vif¹⁸² à celle de l'Eunuque de Lucian : le gallant dedans le gallant¹⁸³.

— Vous y fiez vous (dist Lupold ce vieux resueur¹⁸⁴). I'ay ouy dire au grand pere de ma besayeulle, ie ne parle pas de ceste heure, que la preude femme est celle qui ha les pattes velues, la hardie qui attendroit deux hommes à vn trou, la couarde qui met la queue entre les iambes, honteuse qui couure ses yeulx de ses genoux, paoureuse qui n'ose coucher sans homme, despiteuse¹⁸⁵ quand on lui baille vn coup elle en rend deux, paresseuse qu'auant de l'oster le laisseroit pourrir dedans, debonnaire¹⁸⁶ quand on lui lieue vne iambe elle lieue l'autre¹⁸⁷. Et qu'il ne soit vray (dist ce vieux grison) le Musnier le fait par où l'eau sault, le Peletier par où la peau fault, le boulangier sur le sac au bran, le Bouchier sur le bacquet aux tripes, le laboureur en la raie, le maçon sur le fondement, le Charpentier en la mortaise, le mareschal sur le soufflet, & puis dictes que ie n'y entens rien.

¹⁷⁹ Horace, *Art poétique*: « Les montagnes ont accouché. Une souris minuscule est née. »

¹⁸⁰ Caressant.

¹⁸¹ Pour moi, je ne demanderai pas de plus grande preuve.

¹⁸² Au naturel.

¹⁸³ Le sexe dans le sexe. Dans le XXXV^e dialogue de Lucien, un eunuque a été pris sur le fait : *membra in membris habent*.

¹⁸⁴ Fou.

¹⁸⁵ La décevante, l'irascible.

¹⁸⁶ En ancien français, le contraire de débonnaire est deputaire.

¹⁸⁷ Lupolde omet ici la « complexion », attestée ailleurs, de « la Catholique qui ne peut coucher sans presbtre. » Cf. Milin, *op. cit.*, p. 28.

— Il fault (dist Eutrapel) que ce vieux rassoté parle encore de cela, luy qui n'ha dent en gueule mais voyla, iamais bon cheual ne deuint rosse.

Le bon homme de Polygame prenoit plaisir à tout, mais voyant que le paysant se faschoit par ce qu'il se grattoit la teste du bout du poulce, dist :

— Le vous pry, enfant, que vous donniez conseil au pouure diable, & que commune resolution en soit faicte.

Eutrapel print la parolle, & à la vollée¹⁸⁸ comme estoit sa coustume dist :

— Monsieur le coqu, croy moy, tu t'en iras à ta maison, fera semblant de l'auoir songé¹⁸⁹, feras bonne mine, prieras le curé pour la pareille¹⁹⁰ de ne te plus fascher en tes possessions, autrement tu entens auoir mandement de maintenue & sauuegarde¹⁹¹, & à Dieu sois¹⁹² mon petit coqu mon amy.

Et sur ce point luy bailla vne nazarde¹⁹³, dizant :

— Qui prens-tu ? quand au point que le trouuas en l'affaire, tu debuois prendre son bonnet pour (s'il ne se fust obligé à payer pinte) le iecter par terre. Et vous, nostre maistre Lupolde (dist il continuant) qui estes docteur en Israel, & maistre es artz¹⁹⁴ de Crotelles¹⁹⁵, ie voulois dire bachelier, si le cas vous fut aduenu, par vostre foy, qu'eussiez vous fait ? Luy eussiez vous point donné les estriueres¹⁹⁶, comme feirent ces venerables coquz Romains, Semp. Musca à C. Gallus lequel fut prins sur les œufz¹⁹⁷, & C. Manius à L. Octaius¹⁹⁸, vn aultre alteré¹⁹⁹ ? fut ce bien fait à vostre aduis ? Non. Ie feray le presbtre Martin²⁰⁰. Car en cas par la vertu de la verte²⁰¹, que ie ne l'eusse escourté & rendu monsieur sans queue, ie vouldrois qu'on m'appellast Huet²⁰². Ha, de par le diable, il en y

¹⁸⁸ Sans réfléchir.

¹⁸⁹ Rêvé.

¹⁹⁰ A charge de revanche.

¹⁹¹ « Termes juridiques confirmant le plaideur dans sa possession. » (Lefèvre).

¹⁹² Expression conservée en provençal : *adiéssias*.

¹⁹³ Coup sur le nez.

¹⁹⁴ « Le premier des grades universitaires, consacrant les études faites à la Faculté des Arts (libéraux). » (Milin).

¹⁹⁵ Quartier mal famé proche de Poitiers ou cité d'Indre-et-Loire ? Les érudits hésitent.

¹⁹⁶ Fouet.

¹⁹⁷ Sur le fait. Parmi les innombrables synonymes des couilles : les œufs occupaient une grande place dans les traditions des jongleurs (Cf. *Petits contes licencieux des Bretons*, t. I, Terre de brume, 1996). On voit bien que Noël du Fail s'en amuse.

¹⁹⁸ D'après Valère Maxime, I, VI (I, 13).

¹⁹⁹ Adultère.

²⁰⁰ Je le ferai moi-même. Le prêtre Martin n'avait pas besoin d'enfants de chœur pour dire la messe.

²⁰¹ Vérité.

²⁰² Huet, huyot : cocu.

eut d'autres du mesme quartier, car ceste plage est fort subiecte à coquage qui furent plus aduertis, l'un appelé Bibiemus²⁰³ qui couppa les couillons raisibus qui bousge à vn autre brimballeur²⁰⁴ qui en faisoit mestier, & sembloit qu'il y fust loué, qu'on appelloit Acciemus. Autant & non moins en feist Cerne à Ponce²⁰⁵, & mille autres, tellement qu'en (diligemment de longue leçon) voyant leurs histoires, vous touuez tousiours plus de coquz (combien que ce nom soit dict par antiphrase²⁰⁶ & tout au contraire) que d'autres gens. Monsieur, vous qui auez heu tant de femmes en main²⁰⁷ n'en direz-vous rien ?

— I'en laisse l'offre à Lupolde (dist Polygame) car ie congnois le gentilhomme tel, qu'il eust praticqué la loy Gracchus²⁰⁸ : enfoncez vn petit les matieres²⁰⁹, Lupolde :

— Ie (dist le bon homme Lupolde) songeoye (Monsieur) contemplant la grace du requerant²¹⁰ : & m'est aduis soubz correction²¹¹ (ce faisant il rebrassa²¹² sa manche, & de l'autre s'essuya le bout du nez) que prealablement & auant toutes choses en ces matieres on doit regarder, comme au niueau, toutes circonstances auant que (peult estre) indiscretement iuger de chose tant dangereuse, & asseoir vne tache qu'encor avec le temps on ne pourroit effacer. De moy i'ay congneu femmes autrement chastes : & qui oncques n'auroient rompu le lien & alliance de mariage, l'honneur desquelles neantmoins auroit esté par la trop grande & furieuse²¹³ curiosité de leurs mariz blessé, & villainement souillé. I'appelle curiosité, en contregardant par vne extreme seruitude vn animant²¹⁴ tant sociable, & qui avec l'homme est nay libre & affranchy de mesme puissance. I'appelle curiosité en compassant²¹⁵ de trop pres ses pas, obseruant soingneusement ses graces & contenance, espiant les rabais²¹⁶ & couleurs d'oeil, calumniant & interpretant à

²⁰³ Latin : « Buvons ! »

²⁰⁴ Secoueur de clochettes...

²⁰⁵ D'après Valère Maxime, toujours.

²⁰⁶ Le coucou, « ce bel oiseau si renommé » va pondre au nid des autres... « Par antithèse et contrariété, on appelle celui là cocu, au nid duquel on vient pondre. »

²⁰⁷ D'où le nom de Polygame.

²⁰⁸ Loi qui permettait au père et au mari de tuer ensemble les adultères.

²⁰⁹ Développez un peu le sujet. Noël du Fail choisit ici la façon la plus graveleuse d'exprimer la pensée de son personnage.

²¹⁰ Celui qui agit en justice.

²¹¹ Sous réserve.

²¹² Retroussa.

²¹³ Folle, insensée.

²¹⁴ Naturel.

²¹⁵ Mesurer, contrôler.

²¹⁶ Comment elle abaisse les yeux.

contrepoil l'entretien avec l'estrangier, affable & doux pour la raison du naturel, la priuant de compagnie acoustumée qui aimoit à honnestement follastrer, & luy bailler quelque vieille (ô peste & abastardissement de ce bon esprit) qui luy en comtera de bien cornues, aucunesfois²¹⁷ assez lourdement²¹⁸ retirant la pouure malheureuse qui auoit desrobbé vn regard sur la rue, pour l'intention que la vilaine conçoit qu'elle ait ia pouriecté quelque train²¹⁹ : non que ce soit par sagesse ou seruice qu'elle vueille au mary (car le premier present la rendra macquerelle) mais vn despit de ne plus estre caressée, & ennui du bien que sa maistresse (luy semble) veult pourchasser²²⁰. La pouure captiue, ce temps pendant, trouuera tous moiens (pour ce que nous taschons²²¹ aux choses deffendues) s'emanciper comme hors d'espoir, hors les bords & limites de son honneur, aymant trop²²² mieulx seruir celuy qui point ne luy doibt d'obligation, que d'estre serue à celuy qui luy deburoit estre compagnon. Et si les comparaisons des choses sans âme & animées sont supportables : Aura l'on longuement arresté le cours de quelque eau, qu'elle (se voulant venger par vne resistance du tort qu'on luy tient) ne se desborde ? Toutesfois laissant son premier canal (qui luy est comme espoux) vague & partie²²³ en diuers lieux, court çà et là, enfin tumbant en vn fleuue estrangier, vn adultere²²⁴ qui soubdain luy osterà sa naiue²²⁵ pureté & douceur acoustumée : que si monsieur le ialoux se purgeant en sa conscience²²⁶, vouloit penser que l'amour qu'il luy porte est cause de luy faire souffrir telles passions, il fault qu'il entende que combien que²²⁷ l'amour en femme estrangiere est reprouué, en la sienne trop desesperé & ardent, est à detester & beaucoup moins qu'honneste. Ce que tout ensemble amassé ha esté cause de beaucoup de telz maux aduenuz. Il fault donc qui veult estre sage faire l'vn de ces deux pointz : ou luy donner telle & si grande liberté (pourveu qu'il entende q'elle n'en vueille abuser) que iamais ne la pense repeter²²⁸ (trompez vostre vallet subiect au grip²²⁹, baillez luy

²¹⁷ Quelquefois.

²¹⁸ Brutalement.

²¹⁹ Intrigue.

²²⁰ Chercher à obtenir (Huguet).

²²¹ Nous nous efforçons.

²²² Beaucoup.

²²³ Répartie, divisée. (Milin).

²²⁴ Amant.

²²⁵ Originelle.

²²⁶ Disculper.

²²⁷ Quoique.

²²⁸ Reprendre.

²²⁹ Vol.

vostre bourse) ou du commencement par vne egalle mediocrité²³⁰ compasser²³¹ si iustement son ply, qu'elle soit assurée de son office, lors elle ne taschera vsurper points aduantageux, se voiant bridée par les bords qui luy sont constituez.

— Cela (dist Eutrapel) ne s'adresse point à ce ieune homme, car (par le baudrier de ma besayeulle) il est coqu du tout.

— Par ma foy, monsieur (dist le paysant) ie suis sans faute, il n'y ha point de remede.

— Dea²³² mon amy (dist Lupolde) ie te diray: il te fault piller²³³ patience, vne fois tu n'es trop interessé au moins pas tant que te semble, & moins encore qu'il ne te semble: on ne t'ha rien desrobé, tu n'es en rien spolié nom plus que si de ta chandelle tu auois allumé vne autre. Aussi monsieur que selon que j'ay colligé²³⁴, & au moins mal que j'ay peu, compris de son miserable discours, c'est vn Ruffian²³⁵, vn paillard²³⁶ ordinaire: qui est vn poinct assez suffisant & necessaire, pour donner occasion à ta femme d'en chercher ailleurs, se voyant frustrée de ce que par droict iustement est sien, dont toy, non elle, es à blasmer, & ainsi (Monsieur) le veult Vlpian Iureconsul²³⁷. Quoy voyant, Innocent Pape tiers²³⁸, consulté par l'Euesque d'Amiens sur le cas aduenu entre le mary & la femme, qui en prenoient où ilz pouuoient, & diuersement l'un par despit de l'autre, respondit que compensation fut faicte, & que qui plus auroit mis plus auroit perdu. Il me semble donc (Monsieur, sauf meilleur iugement) que le paisant doit se contenter de tel appointement, & qu'il n'aille plus à l'esquart: car n'est il pas escrit au Sacro saint Euangile qu'on aura telle mesure qu'on ha faicte? Au parsus²³⁹ que le curé se retirera sur ses brisées²⁴⁰, fera semblant que ce n'est pas luy, pourueu que tout luy soit deuement signifié des lors comme des à present. Au vin.

Le Paisant fouilloit ie ne sçay quoy en sa gibessiere, c'estoient deux carolus à l'espée, dequoy il vouloit à toutes forces faire present à Lupolde. Mais Eutrapel

²³⁰ Avec mesure.

²³¹ Mesurer au compas.

²³² Vraiment.

²³³ Prendre, dans le sens de voler. Ici: il te faudra voler à d'autres la patience que tu n'as pas.

²³⁴ Entendu.

²³⁵ Débauché.

²³⁶ Gueux, vaurien, qui couche sur la paille.

²³⁷ Ulpian, jurisconsulte latin, né à Tyr en Phénicie, mort à Rome en 228. On lui doit une centaine de titres consacrés au droit civil, pénal et constitutionnel. Il a donné aussi des recueils de jurisprudence.

²³⁸ Innocent III qui règna de 1198 à 1216.

²³⁹ En outre.

²⁴⁰ Terme de vénerie: revenir sur ses pas.

LES BALIVERNERIES D'EUTRAPEL

retint gracieusement sa cholere (car disoit le vilain, « comment ? il ne daigneroit prendre mon argent ») & luy dist :

— Coqu, mon amy, ne te scandalize point de grace, veulx-tu compaignie ?

— Non monsieur, dist le paysant, mais grand mercy.

— À Dieu donc !

II
EUTRAPEL AYANT ASSISTÉ À VNE LUICTE²⁴¹,
DÉSESPÉRÉ DE FAIM

Il y auoit deux gentilz hommes voysins qui deuant deux notaires auoient en forme deposé vne bonne somme de deniers, sur vne entreprise de luicte: l'un stipula, l'autre l'eut agreable. Eutrapel iamais ne perdoit telles assemblées, car tousiours s'y trouuoit à propos, comme tabourin²⁴² à nopces, & tousiours le plus que bien venu. Le iour dict venu, chascun amena des luicteurs tous d'espreuue²⁴³ & experimentez: vns de Mordelles, autres des Planches²⁴⁴, de Beaumanoir²⁴⁵; & estants arriuez au pré (lieu prefix²⁴⁶ par le contract) chascun presenta son homme. Le premier qui entra eut nom Pasquier, qui auoit luicté le dimanche precedent à Geuezé, & bien sachant qu'on luy bailleroit vn bon rustre, il entre avec son pourpoint estroict, sa chemise attachée entre les iambes avec vne esguillette, par ce qu'il n'auoit sceu trouuer brayes à prest²⁴⁷. L'autre bien rebrassé²⁴⁸ entra par vn autre costé, bien eschauffé, & avec vne grande braue²⁴⁹, protestant par son grand Dieu qu'il ne luy arresteroit emplus²⁵⁰ qu'un grain de mil en la gueule d'un belier. Il me semble voir Milo, ou Itamatus²⁵¹, ces bons & excellents luicteurs estendans leurs nerueux & musculeux bras, bons luicteurs ay ie dict si onc²⁵² en fut, neantmoins²⁵³ qu'en parlant priuement Hercules leur eust tousiours donné demy quinze & vne chasse²⁵⁴. De ce pas il se baisse, prend

²⁴¹ Lutte.

²⁴² Petit tambour.

²⁴³ Éprouvés.

²⁴⁴ Lieu dit en Pacé.

²⁴⁵ Hameau de Bruz.

²⁴⁶ Déterminé à l'avance, préfixé.

²⁴⁷ Vêtements à emprunter.

²⁴⁸ Retroussé.

²⁴⁹ Bravoure, fierté.

²⁵⁰ Résisterait pas plus.

²⁵¹ Milon de Crotone et Itamatus: célèbres lutteurs grecs.

²⁵² Jamais.

²⁵³ Vu que.

²⁵⁴ Au jeu de paume c'était faire bénéficier un adversaire inférieur d'un avantage. Donner une chasse, c'était l'avantage d'une « portée » (un service); « demy quinze »: donner un avantage de quinze points tous les deux jeux (D'après E. Huguet, *Le Langage figuré au XVI^e siècle*, Paris,

de l'herbe & s'en frotte les mains par vne singuliere façon de faire²⁵⁵, s'en vient à Pasquier les bras tenduz auec vn elargissement de main disant: « Donne toy garde de moy, si tu veulx. » Il y eut Siclere qui se leua, son chapeau sous son aixelle, l'vn des iuges commis, disant que le ieu debuoit estre sans villannie, & qu'ainsi estoit pratiqué par tout le pais, & qu'il ne gaingeroit rien à luy rompre vn bras ou aultre chose, & aultres cas qu'il promettoit dire, sinon qu'il eust été veu fauorit. Le gallant n'en feist pas grand compte, & pour tous potages²⁵⁶ luy dist que c'estoit vn habille homme, & qu'il se meslat de frotter ses couilles au soleil. Pasquier, pallissant, partie pour abaisser la gloire de ce ieune homme, & viuement l'aborder: partie aussi (qu'il fault dire le vray) d'vn petit de peur que luy faisoit ce grand mangeur d'honneur, s'adresse à luy sans daigner ou atoucher en sa main, ou faire autres honnestetez qu'on faict du commencement.

Vous auez autresfois veu deux chiens qui, ne s'osans attacher²⁵⁷, tournent l'un vers l'autre en grondant, n'attendans que le coup; telz estoient ces gens de bien tournans à l'entour du roet²⁵⁸, taschans par toutes manieres de se happer chacun à son aduantage, & Eutrapel crioit: « Au diable soit la villenaille²⁵⁹ & grippez vistement. » Pasquier fut fin & rusé qui print mon homme par le bras droict, le charge du croc dedans, l'enlieue, & tellement le poursuit que le pourpoint (ô meschante toille) rompt & en emporte sa piece haultement & net. Au moyen de quoy le coup fut si grand que tous deux vont tomber aux deux quantons²⁶⁰ du ieu de roideur²⁶¹ Dieu sçait quelle, cestuy cy pour sa force renuersée, par l'espoirt qu'il auoit que tout tiendrait coup; l'autre, par vn meme moyen, ayant mis sa force en l'air, se confiant en mesme seureté que son compagnon. O la belle cheute! deux gros lourdeaux, deux gros mastins, il me semble ouir vn grand chesne en la foret de Breclian²⁶² qui par la force du vent desraciné, tombant, renuerse tout ce qu'il trouue.

De ceste secousse ne s'estonna guieres Pasquier²⁶³, si feist bien son compaignon; toutesfois il s'excusa au mieux qu'il peut sur son pourpoint le regardant de trauers, maudissant ie ne sais quel coquin de couturier qui le luy auoit basty

1933).

²⁵⁵ Pour les rendre moins glissantes.

²⁵⁶ En tout et pour tout.

²⁵⁷ Attaquer.

²⁵⁸ Cercle.

²⁵⁹ Lâcheté.

²⁶⁰ Coins.

²⁶¹ Rapidement.

²⁶² Brocéliande: l'actuelle forêt de Paimpont.

²⁶³ Pasquier ne fut guère ébranlé

n'y auoit pas trois iours, par ce qu'il n'estoit ne pres ne enuiron²⁶⁴ honnestement cousu.

— Pour cela ne auant ne arriere²⁶⁵ (dist Eutrapel), tenez, voici vostre fin diable de cas²⁶⁶ (luy en baillant vn).

Le pitault²⁶⁷ endossa sur sa grosse eschine ce pourpoint tout fin neuf²⁶⁸, regarda hault & bas s'il luy estoit bien fait, saulte trois pas à quartier²⁶⁹, puis en haulsant les espauls, rouillant les yeux, s'en vient à Pasquier qui ne faisoit pas moindres mines qu'aerse partie; de premiere entrée s'entrecrochent non guieres gratieusement. Pasquier faict tant par ses iournées²⁷⁰ qu'il gaingne l'espaulle gauche, & sur icelle galamment lie sa main, taschant à toute force luy mectre le bout de l'orteil au iarret: l'autre voyant la prise estre de dangereuse defaict, luy mect les deux mains par soubz la poictrine, tint roide le iarret se forçant le leuer, mais rien. Pasquier, qui entendoit la ruse, laissant l'espaulle saisit seulement le bras, tournant veoir s'il le pourra aucunement esbranler; il le croche, tantost luy donne l'estrape²⁷¹, tantost luy baille la iambe, tousiours le pié en l'air taschant s'il peult (mais nenny) luy mettre cul en gyron, vne fois l'esbranlant d'vn costé pour vistement le destourner de l'autre d'vn tour de bras. L'autre, d'vne mesme forme, l'empoigne au trauers du corps en le leuant & en se voulant desrober de luy par vne traisne²⁷², le laisser aller, non pourtant il ne veult tomber, il en ha faict serment. Il ne trouue cela ne beau ne honneste. Il aimeroit mieux auoir perdu vn bon liard barré²⁷³.

— Comment (dist Eutrapel) que veult dire tout cecy? ilz ne tomberont donc ne l'vn ne l'autre, se mocquent ilz des gens? font ilz cela tout expres pour nous faire attendre? par Dieu ie m'en irai, car ie commence à auoir faim.

Les pouures diables menoient encores²⁷⁴, cerchans tous les moiens de s'entrecullebuter. Il y eut quelque controuerse pour vne cheute, mais il fut décidé que

²⁶⁴ Ni de près ni de loin.

²⁶⁵ Ni plus ni moins.

²⁶⁶ Affaire.

²⁶⁷ Le mot *pitault* n'existe pas dans l'ancien français du moyen âge. C'est un mot gallo. Au XIX^e, Orain a recueilli à Dourdain: *pitou*, peureux, lâche. On peut en inférer qu'une prononciation *pitaw*, en pays fougerais, est traditionnelle.

²⁶⁸ L'ajout de « tout fin » devant un adjectif peut se traduire par absolument (absolument neuf, ici). C'est une façon d'exprimer le superlatif qui s'est conservée en gallo.

²⁶⁹ De côté.

²⁷⁰ Efforts.

²⁷¹ « Coup de biais, de travers. » (Huguet).

²⁷² Ruse.

²⁷³ Monnaie qui valait trois deniers (D'après Gaël Milin, *Les Balivernerics d'Eutrapel*, 1969).

²⁷⁴ Continuaient à se battre.

le sault debuoit pour le moins auoir trois quartiers²⁷⁵ : ilz s'entre empoignent, & de plus belle recommencent à escrimer des piedz. Les vns sont là qui disent : « Donne luy du croq dehors ! » L'autre : « Poursuis ta prinse. » L'autre (qui y estant ne fust oncques si empesché) : « Si c'estoit moi, il ne m'arresteroit gueres par vn tel bout. » L'autre, qui leur semble aider par vn occult²⁷⁶ haulcement d'espauls, s'allongeant le bout des doigts de facherie ; l'autre ayant la bouche ouuerte, regardant par sus l'espaulle de plus pres, se haulsant sur le bout des orteils.

— Le vous diray (dist Eutrappel) nous pouuons bien en mettre deux autres, car ceux cy ont marchandé ensemble, ilz se congnoissent.

Les Iuges deleguez en furent de cest aduis, mesmes Louaybault, de Partenay²⁷⁷, le confirma, & qu'il l'auoit veu practiquer quelque fois à la Lande d'Hers²⁷⁸, & au maz de Lancé²⁷⁹. L'appointement²⁸⁰ donné chascun des deux parties dist qu'ilz auoient gaingné, & qu'ilz ne se soucioient pas de tout cela, qu'on amenast vn homme & que de leur part ilz en fournissoient vn : les mesmes allegations & pareils arguments produisoient les autres. Sur lequel different Eutrappel qui mouroit de faim, tout oultré print congé de la compaignie, & vie²⁸¹ à la prochaine maison qu'il pensoit trouuer pour appaiser l'ire de son ventre affamé comme vn loup, ce que voyant la compaignie en feist autant chascun prenant congé. Il y auoit deux gentilz hommes congnoissans Eutrappel qui le vont trouuer tout fesché, & interrogé par eux où il alloit & raison pourquoi il portoit vn si mauvais & estrange visage, respondit :

— N'est-il pas escript que d'vn homme las, affamé, malade, amoureux, iamais n'aurez belle parole ? par Dieu, iamais tous ceux qui estoient à Sagunce²⁸² n'eurent si grand faim, iamais Enée & ses compagnons n'eurent les dens si longues que le pouure diable.

— S'il vous plaist (luy dirent ilz) venir auecques nous icy pres, chez vn gentilhomme qui faict banquet à vne troupe de gentilz hommes & damoiselles, vous nous ferez honneur.

Eutrappel leue l'aureille.

²⁷⁵ Trois quarts d'aune (1,20 m) soit 90 cm.

²⁷⁶ Secret.

²⁷⁷ Aujourd'hui Parthenay-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine.

²⁷⁸ Aujourd'hui Ercé. La lande d'Ercé est située entre Saint-Erblon et Saint-Armel.

²⁷⁹ En Noyal-sur-Seiche.

²⁸⁰ Appoincter, c'est régler un débat par une conciliation. L'appointement est une transaction, un accord.

²⁸¹ *Via!* En route! Expression rapportée des guerres d'Italie.

²⁸² Hannibal assiégea Sagonce pendant huit mois.

— Parens (dist il) puis que vous auez credit²⁸³ de mener quelqu'un en crotte, laissez faire, mais, enfans, depeschons nous!

Ilz n'eurent longuement cheuauché qu'ilz arriuerent à la maison toute remplie de robbes de velours, de parades²⁸⁴, & ia estoient pres à se mectre à table. Ces deux gentils hommes descenduz vont faire la court aux damoiselles & caresser²⁸⁵ leurs compaignons; mais Eutrapel auquel ne tenoit de baiser, & moins de rendre çà & là à tas²⁸⁶ d'accolade, laisse son cheual attaché à vne grille basse, & sans dire mot entre en la basse salle, où il commençoit se faire le seruire, laue ses mains, se mect à table voyant toute la compagnie, qui se prioient l'un l'autre à lauer & s'asseoir selon les maisons. Eutrapel entendant à ses pieces, commence à morfier²⁸⁷ & galloper des machoueres de façon non veue, tantost la main au verre (car deuant que s'asseoir s'estoit saisy d'un broc de vin) tantost au plat, il faisoit rage, ce qu'aperceuant ses compaignons vindrent par derriere à luy disans :

— Mon compaignon, que faiz tu, tu gastes tout!

— Pourquoi m'y ameniez vous? (disoit Eutrapel).

— Ouy mais, disoient ilz demy cholerez, tu nous fais honte, par Dieu tu as tort, mais pour la pareille²⁸⁸ oste toy d'icy.

— Par Dieu, mes comperes, mes petitz couillons, ie me trouue bien, à quoy m'y ameniez vous?

— Par la mort de diable, disoit l'un, ie vouldrois qu'il m'eust costé ma dague dorée & n'estre point venu. Ie te pry, mon grand amy, ne sois point opiniastre, fay ie ne sçay quoy pour l'amour de moy, ie te pry, oblige moy.

— Bren²⁸⁹ (disoit Eutrapel qui ne faisoit qu'estourdir les morceaux & leur faire demye façon) à quoy m'y ameniez vous.

— Ie te promectz, mon compaignon, mon amy (disoit l'autre) que tu fais tort à ton honneur.

— Par Dieu, mon amy (disoit Eutrapel) à quoy m'y ameniez vous?

Voicy sur ses entrefaictes vn bon homme de maistre d'hostel auquel on auoit dict qu'il estoit arriué vn diable qui mangeoit tout, si on n'y donnoit ordre,

²⁸³ Permission, possibilité.

²⁸⁴ Décoration.

²⁸⁵ « Traiter avec affection, amabilité. »

²⁸⁶ En grand nombre.

²⁸⁷ Manger.

²⁸⁸ A charge de revanche.

²⁸⁹ Merde!

lequel avec son saye à bombarde²⁹⁰, bonnet à cropiere²⁹¹, gibbessiere de faulconnier, & vn petit baston à crochet, arriua, & en voix quasse & enruee :

— Mon gentil homme, dist il, que faictes vous là ?

— Preud'hom, dist Eutrapel, fay seruir & ne me tabuste²⁹² plus la teste, ie suis vn diable moy.

Le pouure vieillard toune bride vers la cuisine disant quelques suffrages²⁹³, affermant que ce n'estoit pas vn homme, de verité. Mais les compaignons à chaque morceau le prioient se retirer, qui n'auoient autre response : « À quoy m'y amenez vous ? » Le reste de la compaignie & de sotz monsieurs qu'estoient là, pensans qu'il en deust faire cas, se cuidoient quasi mocquer²⁹⁴ de luy, mais voians que rien ne luy arrestoit, se misrent pesle mesle à table. Eutrapel n'en feist pas grand cas & estant saoul²⁹⁵ comme vn prebste sortit hors la table sans faire autre mine, fors qu'à l'issue de la salle il feist vn gros pet & leur dit :

— Enfans, faictes vous gens de bien !

Et de ce pas monte sur son courtault²⁹⁶, s'en allant baliuernant & se mocquant d'eux, dequoy il en feist vne rihme²⁹⁷ qu'il mist en vn passepié²⁹⁸. Et le tout compta au bon homme Polygame, qui en rist plus de deux heures dodinant de la teste, & aucunesfois bauant sur la piece de son saye, le bon gentil homme.

²⁹⁰ Tunique à larges manches (Milin).

²⁹¹ Bonnet carré.

²⁹² Tarabuster.

²⁹³ Prières.

²⁹⁴ Croyaient se moquer.

²⁹⁵ Rassasié.

²⁹⁶ Cheval aux courtes pattes.

²⁹⁷ Un poème.

²⁹⁸ Danse. Voir des exemples de passe-pieds dans : Olivier Eudes, *Contes et comptines des petits Bretons sages*, Terre de Brume, 1997.

III
EUTRAPEL COMPTE D'VNE COMPAGNIE
DE GENS RAMASSEZ

— Vous auez bien veu ce bourg, où vous auez voulu descendre pour boire, Monsieur (dist Eutrapel à Polygame). Je me suis aduisé, en venant, d'un cas arriué lors que i'estois ieune garçon.

— Quel? (dist Polygame)

— C'est que, les guerres finées²⁹⁹ entre les Roys de Laringues & Pharingues³⁰⁰, & que commandement expres estoit aux souldartz se retirer chacun auec sa chacune le plus tost & honnestement qu'il leur seroit possible, sans que le bon homme³⁰¹ fust mangé, s'amassa (toutesfois sans aueu³⁰², sans soulde) vne compagnie de gens bien aguerriz & adroictz aux armes, ne se pouuans remettre à leur premier mestier, & n'estants moins à craindre que fut Spartacus, vn tel Ramasseur de gens abandonnez, qui si bien donna à doz³⁰³ Lentule³⁰⁴, Romain, ou les vnze mille diables à la iournée des sabotz. Telz estoient ces souldartz, qui au moyen³⁰⁵ qu'on n'y donna ordre, firent vn nombre³⁰⁶, non seulement pour resister aux communes villageoises, mais pour assaillir quelque forte ville. Et par ce qu'ilz auoient vn Preuost ou deux aux trousses, ilz estoient merueilleusement³⁰⁷ prouoquez³⁰⁸ à mal, pour double raison: le butin & proye les y inuitoit, & la mort prochaine s'ilz failloient à charrier droit³⁰⁹: dont imprimoient desespoir de leur salut, s'estans lourdement & sans aduis esquartz hors leur charge, au moyen dequoy faisoient mille maux, mesmes à ces pouures prebstres, comme

²⁹⁹ Finies, terminées.

³⁰⁰ Royaumes imaginaires dans Rabelais (*Pantagruel*, XXXII).

³⁰¹ Le paysan.

³⁰² Sans autorisation.

³⁰³ Mettre en déroute.

³⁰⁴ Le consul Cornélius Lentulus, vaincu par Spartacus en 72 avant Jésus-Christ.

³⁰⁵ Parce que.

³⁰⁶ « Formèrent une compagnie. » (G. Milin).

³⁰⁷ Admirablement.

³⁰⁸ Encouragés.

³⁰⁹ S'ils manquaient à marcher droit. Gallo: *charrêyeu dret*, s'est conservé dans le Coglais. « *St'ila i n'charrêye point dret. Ça n'va point dureu.* »

leur faire achapter leurs lettres³¹⁰ beaucoup plus que elles n'auoient cousté, & iceluy pouuret lioyent sur vn banc, & là vendoient ses couilles au dernier enche-risseur & estaincte de chandelle³¹¹; qoy voyant, le pouure diable estoit contrainct (autrement il estoit escourté) faire le dernier offrant, & mettre par sur les autres. Le bruit courut par le pais qu'ilz debuoiert le lendemain venir à Chantepie, & qui ia la compagnie commençoit à desmarcher³¹². Mais (ô bon Dieu Monsieur) par quel bout deschiffreray-ie la peur, l'estonnement³¹³, l'effroy que sentirent de ces simples nouvelles les pouures gens & de là & ennuiro! Je me perds, ie ne sçay plus où i'en suis; l'vn iectoit sa palle³¹⁴, son tripié³¹⁵, son couteau crochu au puy: l'autre ayant sa cramailere attachée à sa ceinture, son chaulderon sur sa teste, son pot à lexieue en vne main, son soulier qui l'escachoit³¹⁶ en l'autre, couroit tant qu'il pouuoit vers le bois de Seuve³¹⁷ pour illec cacher³¹⁸ tout son mesnage. L'autre ayant chargé sa poisle à chataignes³¹⁹ sur son espaulle, mis son chaussepié en la piece de son pourpoint, & soubz le gousset d'iceluy cousu huit vnzains³²⁰, descendu quelques andoilles de la cheminée, & icelles iolyment entourliées³²¹ à son vousge³²², couroit à la prochaine paroisse, disant: «Au moins si n'auront ilz pas tout.» L'autre, auec vne hart³²³ ayant lié son sabot, sa bouteille, son alesne, son crible, sa brayette³²⁴, son pot à gresse & ses ciseaux, couroit à haulte aleine vers le vignoble de Bouillant³²⁵. Item i'en vy deux, l'vn chargé d'vn bissac plein d'vn costé de pommes de greussante³²⁶, en l'autre de saulcices & force

³¹⁰ Lettres de prétrise.

³¹¹ Enchères à l'occasion desquelles il est toujours possible de renchérir tant que la chandelle n'est pas éteinte.

³¹² Se mettre en marche.

³¹³ Être es-tonné, à l'origine, c'est auoir reçu la foudre. Mot de la même racine que tonnerre.

³¹⁴ Forme vieille-gallèse de pelle, palis.

³¹⁵ Trépied.

³¹⁶ Qui le serrait.

³¹⁷ Arthur de La Borderie: «Le bois de Seuve ou Seuvre s'étend (...) depuis le château du Ples-sis de Vern jusqu'au village de Seuvre en Chantepie (...).»

³¹⁸ Cacher là.

³¹⁹ En gallo: harassouere.

³²⁰ Monnaie valant onze deniers.

³²¹ Liées autour.

³²² Epieu.

³²³ Gallo: lien de corde ou d'osier.

³²⁴ Poche du haut des chausses.

³²⁵ Dans la paroisse de Vern.

³²⁶ Gallo. Milin traduit: grosse ente (variété de pomme à cidre). C'est le gallo *greus*, *greusse* recueilli par Orain (*Glossaire*, op. cit.) dans l'arrondissement de Redon: «*Quelle greusse femme!*» et dans la chanson:

«Le cœur greus de tristesse,

moustarde: l'autre chargé d'un panier à laine, qui coururent par comparaison d'écriture plus que d'icy à la Balletiere³²⁷. Autres chassoient leur bestail devant eux, & le chargeoient selon l'exigence du cas. Les boeufs & vaches portoient entre leurs cornes force bassins, lanternes, fuzilz³²⁸, ratoueres, entonnoueres, bastons à deux boutz³²⁹; car (disoient ilz) au moins nous n'en serons point trouuez saisiz. Il y auoit vn chien qui oncques ne cessa par importunes adulations, cherissemens³³⁰, puis à l'un, puis à l'autre, frapement de queue, signe euident de vouloir soulager son maistre par vn service non accoustumé: il ne cessa (ie dy) qu'on ne l'eust chargé de demye douzaine de fuseaux, qui fut occasion que tous les chiens à l'exemple de l'autre furent en semblable degré³³¹, & ceux qu'on ne vouloit charger, eux mesmes prenoient quelque faucille ou manche de fouet, à fin qu'on ne leur eust reproché au giste quelque poinct d'ingratitude, ou quelque insinuation d'amitié avec l'ennemy. Les femmes estoient plus embesoingnées³³² que vingt, à emballer leurs pelotons, engaisner leurs forcettes³³³, enfiler leurs aiguilles, contrepasser³³⁴ leurs espingliers, empeser leurs couurechiefs, pimpe-loter³³⁵ leurs taboretz, hanicrocher³³⁶ leurs moustardiers, faire de faulses fesses, attincter³³⁷ leurs collets, enferrer leurs demy ceinctz³³⁸, contrebiller³³⁹ leurs paquetz, ensacher leurs deuidetz³⁴⁰, entrauer³⁴¹ leurs gardeculz³⁴², tabouller³⁴³ leurs cassettes, rembarrer³⁴⁴ leurs hugues³⁴⁵, consolider leurs pesons³⁴⁶, enfoncer leurs

«J'fus serrer du cresson...»

³²⁷ Village de Noyal-sur-Seiche, à un kilomètre au nord de Château-Letard.

³²⁸ Milin y voit, avec Huguet la «pièce d'acier servant à faire jaillir l'étincelle du silex», mais il n'y a pas de doute qu'il s'agit ici de la pièce «qui sert au faucheur à repasser le fil de sa faux» (Orain, *Glossaire*, op. cit.).

³²⁹ Bâtons ferrés aux deux extrémités.

³³⁰ Marque d'affection, caresses (Milin).

³³¹ Disposition.

³³² Affaires.

³³³ Ciseaux.

³³⁴ Assembler.

³³⁵ Ajuster.

³³⁶ Attacher.

³³⁷ Arranger.

³³⁸ Ceinture.

³³⁹ Lier.

³⁴⁰ Dévidoir.

³⁴¹ Attacher.

³⁴² Fixer leurs jupons.

³⁴³ Brinquebaler.

³⁴⁴ Fermer avec une barre de fer.

³⁴⁵ Leurs coffres.

³⁴⁶ Poids de tissage.

sarbateines, contrepeter³⁴⁷ leurs outilz, enuelopper leurs quenoilles, confondre leurs hanicrochemens³⁴⁸, instruire³⁴⁹ leurs metz, calfeutrer³⁵⁰ leur trauoiz³⁵¹, emmancher leurs sabotz, crocheter³⁵² leurs contrehuys³⁵³. Somme c'estoit vne merueilleuse³⁵⁴ debausche, vne desesperée furie, vne tragedie; puis disoient: « Ma cousine, m'amie, mettez moy cecy, s'il vous plaist, en vostre faisceau³⁵⁵! Ma comere, mananda³⁵⁶, depeschons nous, car si ces gendarmes nous vont vne fois trouuer nous serons tant hallebottées³⁵⁷, au fort³⁵⁸ nous n'en mourrions pas, ce croy-ie. »

— « Vous (disoit vne à quartier, qui emballoit vne faucille de Quintin³⁵⁹) en auez vous veu beaucoup mourir en vostre temps? »

— « Je ne dy pas pour cela, disoit vne autre, mais puis qu'à faire faire³⁶⁰ i'aimerois mieux mourir de ceste mort là qu'autrement. »

Par ma foy (Monsieur) peu s'en fallut qu'elles ne demeurassent, mais (ô meschante quenaille³⁶¹) voicy dix ou douze grandes meres voyans le desordre qu'elles brassioient³⁶² à leurs filz, nepueuz, cousins, aussi bien aduerties que quand ainsi seroit, on ne feroit cas d'elles nomplus que de vieux cabatz³⁶³ qu'elles estoient, soubdain³⁶⁴ & en vn moment en aduertirent leurs mariz, lesquelz non contens de ce acheuerent d'empacquer le reste des hardes, reseruans l'information plus ample & punition de la trahison quasi commise, lors qu'ilz seroient à Orgieres³⁶⁵, où ilz tiroient de droict fil³⁶⁶, & le grand chemin battant³⁶⁷:

³⁴⁷ Se demander, chercher.

³⁴⁸ « Crochet, attache. » (Huguet).

³⁴⁹ Mettre en ordre.

³⁵⁰ Emballer.

³⁵¹ Travaux.

³⁵² Fermer au crochet.

³⁵³ Demi-porte.

³⁵⁴ Incroyable.

³⁵⁵ Paquet.

³⁵⁶ Juron. Par notre Dame?

³⁵⁷ Secouer, troussez (au sens libre).

³⁵⁸ Après tout.

³⁵⁹ Côtes-d'Armor.

³⁶⁰ Tant qu'à faire...

³⁶¹ Canaille.

³⁶² Préparer sournoisement, tramer (Milin).

³⁶³ Sacs.

³⁶⁴ Aussitôt.

³⁶⁵ Orgères aujourd'hui (4 km au sud de Saint-Erblon).

³⁶⁶ Tout droit.

³⁶⁷ En faisant diligence (Milin).

LES BALIVERNERIES D'EUTRAPEL

*Aymantz trop mieux perdre courtilz³⁶⁸ & granges,
Qu'ainsi commettre leur salut aux estranges³⁶⁹.*

³⁶⁸ Jardin planté d'arbres fruitiers.

³⁶⁹ Etrangers.

IV

EUTRAPEL MEINE POLYGAME VEOIR LA MAISON D'VN PAISANT, & POURQUOY LA GOUTTE HABITE LES COURTS DES GRANS SEIGNEURS, & L'HIRAIGNE³⁷⁰ LA MAISON DES POURES

—Monsieur (dist Eutrapel à Polygame) il semble que vous ayez perdu vos couillons au dez, vous estes aussi melancholic³⁷¹, aussi biscasié³⁷². Faictes grand chere (corbeau³⁷³) le Roy le veult bien. Voyla le soleil qui ia ayant descouuert la sime du tertre de Bouillant, & voltigé sur la chesnaye de Bon espoir³⁷⁴, nous inuite sortir hors & nous essorer³⁷⁵.

Polygame, qui iamais ne contrarioit personne & estoit de tous bons accords, le bon homme fut contant, & ayant à toute peine monté sur sa mulle, & Eutrapel sur son petit cheuallin qu'il appelloit par honneur Aguysel³⁷⁶, prinrent chemin tout le long de la prarie, tousiours baliuernans & rians du meilleur de la ratelle³⁷⁷. Au bout tirant³⁷⁸ la Conterie³⁷⁹, le bon homme Polygame eut soif, & par vne mesme impression³⁸⁰, conuenance³⁸¹, & sympathie de meurs (comme en vne contagion) Eutrapel commença enrager de mesme accident. Il fallut descendre: mais où, à vostre aduis? Tout beau, à l'aise, compere, i'en parleray. Chez vn preudhomme paysant, bon vilain, & qui iamais ne reculloit quand au fait & train de bien boyre. Escoutez donc comme le vilain estoit logé. Entré qu'estiez en la court close de beaux esglantiers & espines blanches, voyez en vne orée³⁸²

³⁷⁰ Araignée.

³⁷¹ Triste, chagrin, irritable. Dans l'ancienne médecine: victime de la bile noire.

³⁷² De mauvaise mine.

³⁷³ Forme euphémique de Corps Bieu! Corps Bleu! Corps Dieu!

³⁷⁴ Village de Saint-Erblon.

³⁷⁵ Partir, prendre son essor, prendre l'air.

³⁷⁶ Roi d'Écosse dans le cycle Arthurien.

³⁷⁷ Râteau, par extension: râtelier. Riant de leurs plus belles dents.

³⁷⁸ Au chemin tirant vers...

³⁷⁹ Hameau de la commune de Chartres-de-Bretagne.

³⁸⁰ Impulsion (Milin).

³⁸¹ Union, accord, traité.

³⁸² Le bord, la bordure.

un beau fumier amassé, des tectz³⁸³ çà & là bastitz, faictz en forme quarrée, hault enuiron de troys pieds & quelque poulcée. Le laisse vn petit apentiz ioignant l'entrée, soubz lequel estoient force charrues, charrettes, aixeux³⁸⁴, timons & limons³⁸⁵, & viens au principal estage qui, en sa circunference, auoit dix sept pieds en quarré & vingt huit en large & non plus, à raison que le villageois disoit le nid estre assez grand pour l'oyseau. Le paroy ne fut ne iaspe, prophyre, marbre, encore moins tuffeau, querignan³⁸⁶ ou dinge³⁸⁷, ains fut belle terre destrempee avec beau foing, que le paillart³⁸⁸ auoit desrobé de belle nuict pour faire ceste belle maison en belle heure. Sur la muraille estoient tres bien & tres beau entrauées³⁸⁹ quatre poultres en quatre mortaises, le tout perpendiculairement & au niveau ioinctes; au desoubz force sableres & cheurons, dont estoit enleué le beau pignon vers soleil couchant, guinchant³⁹⁰ vn peu sur le midy d'vn costé; de l'austre costé regardant sur les prez d'Orgeuaulx³⁹¹ avec la lucane³⁹² que i'ay cuydé oblir. La couerture fut de Paille & Ioncz entremeslez, « car (disoit le paysant) l'ardoise me cousteroit à amener. » Toutesfois le tout estoit si proprement agensé que Hugues mesme, excellent couueur, confessa que de mieux estoit impossible, & mesmes à luy qui de longue memoire exerçoit le mestier à raison de la propre & iolie petite besongne, car l'vn (vne fois) ne passoit³⁹³ l'autre, le ionc de l'autre costé verd & aulcunement palissant, qui donnoit vn merueilleux lustre au chaulme, les vns parmy les autres entremeslez; avec ce qu'il y auoit vne veue tant ingenieusement desrobée avec vne pierre ardoisine³⁹⁴ qui se tiroit avec vne corde, que plus, par ma foy, ie n'en sache point: & au dessus du fest³⁹⁵ force mariolaine & herbe au charpentier³⁹⁶; toutesfois que par le derriere il estoit appuyé d'vn cheuron pour le vent, le tout en forme d'arc boutant. au

³⁸³ Toits.

³⁸⁴ Essieux.

³⁸⁵ « Branche du brancard d'une charrette. »

³⁸⁶ Granit de Languedias (Cotes-d'Armor).

³⁸⁷ Schiste de Dingé (Ille-et-Vilaine).

³⁸⁸ Gueux, vaurien, qui couche sur la paille.

³⁸⁹ Attachées, fixées.

³⁹⁰ Penché.

³⁹¹ Orgivault, village de Noyal-sur-Seiche, à 1,3 km de Château-Letard.

³⁹² Lucarne.

³⁹³ Ne dépassait pas.

³⁹⁴ Ardoise.

³⁹⁵ Faîte.

³⁹⁶ Orpin (*sedum*).

dedans n'estoient fenestragés à l'antique, manquinages³⁹⁷, embrissemens³⁹⁸, ouvrages damasquins³⁹⁹, ne autres enrichissemens⁴⁰⁰, mais en lieu de telles pompes⁴⁰¹ estoient force bonnes pieces de grosse estoffe pour serrer ses outilz. Mais entrons en la maison deuant.

À l'entrée en lieu d'eschallier, estoit le billot de bois plus bas que le seuil de l'huys, à fin que, sans se malaiser, on entrast facilement.

Entré, voyez iustement pres l'huy vne cheuille à laquelle pendoient d'ordre, colliers, estrilles⁴⁰², aguillons⁴⁰³, fouetz, paronnes⁴⁰⁴, brides, & semblables equipages du mestier, & ce à main gauche; de l'autre, vous destournant comme si quelqu'un vous frappoit sur l'espaule, voyez (si le vouliez regarder car de s'aduan- cer tant) en iuste ordre tant que l'un ne passoit l'autre, faucilles, vousges, serpes, fourches, leuiers, socs, coultres⁴⁰⁵ avec vn boisseau plein de clouz, tenailles, mar- teaux, cordes, alesnes⁴⁰⁶, & menues ferrailles, qui toutes seruoient à mesnage, ainsi qu'affermoit le villageois interrogué principalement sur cest article. De là en auant & poulsant outre comme le nautrel des hommes est insatiable, i'entens deux pas ou cela, trouuiez si voyez l'auoir affaire vne table de bonne estoffe⁴⁰⁷ sans mignarderie⁴⁰⁸, sans ouvrage, que plain, sur le bout de laquelle la touaille⁴⁰⁹ ou nappe ce m'est tout vn, estoit encore du reste du disner, comme voulant inuiter & semondre⁴¹⁰ l'estrangier, ou le las, se recréer & solatier⁴¹¹ avec elle, & ce qu'estoit dedans c'estoit de bon pain frais & quelque loppin de lard restant du disner: en rien ressemblant ces beaux & magnificques bastimens où les yeux sont aucunement⁴¹² recréez, mais le ventre crie à la faim, à l'aide: brief ce n'est pas son gibier. Tirant vers le foyer, estoit vn coffre auquel estoit en elegante

³⁹⁷ « Ornement consistant en figures d'hommes ou d'animaux » (Huguet).

³⁹⁸ Lambris.

³⁹⁹ Ouvragés comme à Damas. Terme concernant ordinairement la coutellerie.

⁴⁰⁰ Embellissements.

⁴⁰¹ Fastes, somptuosités.

⁴⁰² Instrument de fer, formé de petites lames dentelées, pour enlever les malpropretés qui s'at- tachent au poil des chevaux (*Larousse classique*, 1956)

⁴⁰³ Pointe de fer fixée au bout d'un long bâton pour piquer les bœufs.

⁴⁰⁴ « Colliers de roseaux pour les chevaux. » (Huguet.).

⁴⁰⁵ Autre forme de socs.

⁴⁰⁶ Grosses aiguilles pour coudre le cuir.

⁴⁰⁷ De bonne matière, de bon bois.

⁴⁰⁸ Sans décoration, sans raffinement, sans grâce.

⁴⁰⁹ Terme inconnu de l'ancien français. Orain a relevé, à Bain-de-Bretagne, qu'il s'agissait de la nappe qu'on étend sur la table pour mettre le couvert.

⁴¹⁰ Inviter.

⁴¹¹ Se réjouir.

⁴¹² Certainement.

disposition les hardes du villageois comme chapeau, gibbessiere, sa ceinture bisgarrée, & demy ceinct⁴¹³ de sa femme, entremeslée d'odorante mariolaine; & là dessus estoient les escuelles de bois, voletz⁴¹⁴, & vn picher⁴¹⁵ de terre; vous appelez cestuy cy vn pot, l'autre vn tranchoier⁴¹⁶, ou selon la petite bouche vne toude⁴¹⁷. Baste. Le lict du bon homme estoit ioingnant le fouyer, clos & fermé de mesme & assez hault enleué.

Il laisse les selles⁴¹⁸ & chaises de bois naturellement tortu, & les pieces toutes bien rapportées, & viens au tect aux vaches, car celui des brebis estoit de l'autre costé clos de belles gaulles de couldre⁴¹⁹, entrelacées par vn subtil ourage. Il vous assure, mon Dieu, que Polygame trouuoit cela bien fort bon & ayant la main sur son bracquemard⁴²⁰ contemploit tout d'assez bonne forme, estimant la vacation⁴²¹ estre de beaucoup meilleure condition qu'une plus haulte, & moins subiecte & plus affranchie d'enuie & emulation, choses qu'on trouue assez priuées⁴²² & non estranges à plus haulx estatz; lequel ayant beu de tel vin, & egalemeut secondé par Eutrapel, s'esmerueilloit fort que, attendu que tout estoit assez honnestement accoustré, qu'ilz n'auoient mesme cure de chasser & nettoier la maison de force Hyraignes avec leurs Rhetz⁴²³, tellement qu'il consuldra plus de dixsept mousches qui toutes y perdirent lou cap⁴²⁴, & la moindre le pied, ce qu'il trouuoit assez mauuais. Mais Eutrapel qui faisoit le suffisant & bonne mine, deschargea sa conception par vne apologie⁴²⁵ non moindre en doctrine qu'en Baliuernerie.

— Monsieur (dist il) du temps que le regnard preschoit aux poules, à fin qu'aucun scandale ne vous amadoué, entendez vous? Iupiter estant dispost de sa personne, ayant prins son Nectar de l'apres disnée, au moien⁴²⁶ de la chaleur

⁴¹³ Ceinture.

⁴¹⁴ Bols en terre.

⁴¹⁵ Gallo: piché.

⁴¹⁶ Plutôt le couperet que le tranchoir. La *toude*, inconnue de l'ancien français, est une expression familière (un mot gallo), souligne Noël du Faye: *selon la petite bouche* (c'est à dire *le langage familier*).

⁴¹⁷ Terme gallo dont l'usage, semble-t-il s'est perdu.

⁴¹⁸ Tabouret. La selette était le tabouret propres aux pâtoires pour traire les vaches.

⁴¹⁹ Coudrier (noisetier).

⁴²⁰ Epée.

⁴²¹ Condition, métier.

⁴²² Familièrement.

⁴²³ Filets, toiles.

⁴²⁴ Y perdirent leur tête (leur vie).

⁴²⁵ Fable, apologue.

⁴²⁶ À cause de.

trop violente qui le tourmentoit, yssit⁴²⁷ hors salle, & comme estoit l'ordinaire, trouue à chasque costé vn tas de requerans, le petit libelle en main, lesquelz il entendoit & faillioit estre despechez par ses maistres aux requestes⁴²⁸, car de ses affaires priuées & de la maison comme comptes, rentes, reuenuz & estappe d'hostel⁴²⁹, tout cela luy mesmes en tenoit le bureau les sabmedis.

Entre autres requerans⁴³⁰ choisit entre tous en vn coing vne pouurette & miserable femme appuyée sur des potences⁴³¹, mal habillée, tousiours rechignant, diablassant⁴³², tant fascheuse, de mauuaise grace, à laquelle aucunement⁴³³ n'estoit loysible de buquer⁴³⁴ sans luy desrobber vne bastonnade: & s'appelloit ceste bonne dame (mais qu'il ne vous desplaie) madame la Goutte, ayant requeste en sa main. Aupres d'elle, en pareil ordre, sans s'aduancer ou retirer arriere, estoit vne pouure & souffreteuse Hyraigne aussi requerante, s'enueloppant (de honte ie le croy ainsi) le nez du bout d'une meschante besasse. Iupiter non meü de la nouveauté (car cheures, loups ceruies⁴³⁵, singes, escrevisses, & semblable menuail⁴³⁶ estoient à tout propos là, requerants formules; neantmoins que abastardies, pour s'enquerir des tours qu'on faisoit ça bas) & plus d'affection print leurs requestes, & icelles par diuerses fois leut, s'estant acouldé sur le timon d'une brouette, & sembloit bien à veoir sa mine qu'il y auoit de la follie. Le libelle de madame la Goutte, ainsi que disoient les maistres, n'estoit fondé qu'en faueur qui portoit que supposé & qu'à la vérité ainsi fust que Iupiter de sa grace ne renuoyast iamais tel quel requerant non content, ains⁴³⁷ au tour de ses demandes (moyennant que raisonnables) satisfait, que elle (neantmoins que indigne) ayant besoing de son aide auoit prins l'audace, conioincte peult estre avec temerité, luy presenter, pour sur ce luy faire droict, sa supplication assez mal escripte, mais qu'il excusast l'impuissance des doigts, que aussi ne tendoit qu'à vne fin accoustumée: c'est que combien qu'elle eust comme les autres animans sa demeure constituée & en certains lieux bornée, ou elle auroit passé la meilleur part & plus de son aage: toutesfois estant ia abbatue par la longueur

⁴²⁷ Sortit.

⁴²⁸ Officier de la juridiction royale.

⁴²⁹ Approvisionnement de maison.

⁴³⁰ Demandeurs (en doit), sollicitateurs.

⁴³¹ Béquilles.

⁴³² Maugréant (Philippot).

⁴³³ Certainement.

⁴³⁴ Huguet suggère de comprendre toucher. Terme non-attesté en ancien français.

⁴³⁵ Loups cerviers.

⁴³⁶ Et autres menus êtres.

⁴³⁷ Mais.

de ses ans & venant au point mortel auquel elle prouoit nous tous estre fardez⁴³⁸, n'estimant sa personne plus priuilegiée qu'une autre, auoit deliberé (si sa maiesté trouuoit cela honneste) pour le peu qu'elle disoit auoir à viure, prendre desmeshuy⁴³⁹ ses aises & du bon temps, attendu mesmement qu'elle auoit souffert autant ou plus que femme du quartier. Et allegant la cause & fondement total de sa misere, disoit qu'elle auoit demeuré par son commandement comme Goutte, & en ceste qualité aux maisons des pouures gens, ou de grace luy auoit daigné decerner sa demeure & asseoir son domicile, auquel lieu auoit tant heu de mal, tant de calamitez que s'il n'y donnoit ordre, & de bref, elles estimoit que Goutte iamais n'auoit grand vigueur, & discourant de plus loing, disoit que ayant au plus habité la maison vn ou deux iours de quelque laboureur, il luy faisoit mille maux : comme la mener à toutes heures aux champs, & là extraordinairement trauailler, tracasser⁴⁴⁰, aller aux vignes, fendre du bois, fagotter, relier tonneaux, moissonner, somme⁴⁴¹, tant barboiller⁴⁴² qu'elle vouloit & concludoit par ses moiens que s'il auoit deliberé la tenir là plus longuement en cest estat, qu'elle prostestoit d'iniure, de tous dommages & interestz n'entendant toutesfois aucunement le fascher, & que si elle estoit trop importune, qu'il pardonnast à son naturel. Voilà sa requeste, laquelle Jupiter ne voulut depescher sans que prealablement n'eust veu celle de l'Hyraigne, qui ne concludoit qu'au contraire, & à toutes forces demandoit congé de librement habiter les maisons des pouures gens, quictant, cedant, & transportant le droict qu'elle pouuoit pretendre aux maisons des riches : qui n'estoit pas petit, ainsi qu'elle affermoit à ma dame la Goutte là présente. Car au moyen qu'on la brouilloit, tourmentoit sur son escot, chassoit avec force ballaiz, estant autant assurée de sa demouran(ce) comme vn pont sur roëlls⁴⁴³, n'entendoit que de plus y estre, implorant sa maiesté luy assigner quelque coing ou elle peust seurement & librement baliuerner, autrement qu'elle entendoit (sauf sa discrétion) venir habiter avec luy, auoir lettres d'estat⁴⁴⁴ & estre de ses commensaux. Beaucoup d'autres bonnes choses estoient contenues là dedans. Tout quoy ayant lu d'un fin bout iusque à l'autre, Iupiter

⁴³⁸ Chargés.

⁴³⁹ Désormais.

⁴⁴⁰ S'agiter.

⁴⁴¹ Semer.

⁴⁴² Etre affairé. Non attesté en ancien français. Orain a recueilli dans le pays de Redon : *être dans la barbouillée* : être impliqué dans une mauvaise affaire.

⁴⁴³ Roues.

⁴⁴⁴ « Lettres qui s'expédiaient au grand sceau, en faveur des personnes employées au service de l'Etat, et qui avaient l'effet de suspendre, pendant six mois, les procédures civiles dans lesquelles ces personnes étaient intéressées. » (Littre).

se retira par merueilleuse⁴⁴⁵ & estrange⁴⁴⁶ façon, & haulsant vne main en l'air, croullant la teste⁴⁴⁷, dist qu'il y donneroit telle prouision que de raison⁴⁴⁸. Eut il dict cela, il appelle ses maistres de requestes, sans admettre cause d'absence, fust probable ou necessaire, proposa l'espèce de l'argument, enfonçant⁴⁴⁹ les merites de la cause *in foro conscientiae quod aiunt*⁴⁵⁰.

— Sainte marie (dist Polygame) que tu fais trouuer le compte bon.

— Vn potaige (dist Eutrapel) ne vault rien sans sel. Iupiter tonna, rouilla les yeux, gronda trois fois, signes euidens qu'il ne failloit faire la beste. Ma dame la Goutte & damoiselle Hyraigne deuement appelees assisterent là⁴⁵¹ par grande honnesteté, premier d'vne poincte & d'vn simple double, secondement d'vne reprise avec vne profonde reuerence. Le tout veu au net fut dict & appointé⁴⁵² que l'Hyraigne changeant de maison demeureroit paisiblement sans luy faire tort ne violence aux maisons du pouure populaire. Surquoy elle voulut contester ie ne sçay quoy, & qu'elle ne demandoit que paix, mais on luy feist signe qu'on l'enuoiroit là dedans. Au reste que dame Goutte suyuant sa requeste & legitime & ciuile, laissant les maisonnettes des pouures gens iroit habiter aux courts des gros, seigneurs, gentilzhommes (i'entens des ocieux⁴⁵³) à presidens, conseillers, aduocatz, marchans. Et deslors fut donné commissaire pour les mettre en possession respectiuement, & est la raison pour quoy vous voyez celle tant belle & bien figurée tapisserie cy dedans.

— À la bonne heure (dist Polygame) vous n'estes pas mal monté⁴⁵⁴ de fait, beuons.

— Ce qu'il vous plaira (dist Eutrapel reculant vn pas).

Ce faisant son espée luy battoit vn iarret, de quoy se mocquoit fort Polygame, produisant son malchus⁴⁵⁵ qu'il auoit ioinct pres la piece de son pourpoint, & allegant maintes raisons de doubter, concluoit qu'au regard de son temps ou

⁴⁴⁵ Incroyable.

⁴⁴⁶ Extraordinaire.

⁴⁴⁷ Penchant la tête.

⁴⁴⁸ Qu'il y pourvoit raisonnablement.

⁴⁴⁹ Examinant à fond.

⁴⁵⁰ Sur le forum de la conscience, comme ils disent.

⁴⁵¹ Furent présentes.

⁴⁵² Convenu.

⁴⁵³ Oisifs, du latin *otium*.

⁴⁵⁴ Vous êtes bien équipé.

⁴⁵⁵ Epée.

LES BALIVERNERIES D'EUTRAPEL

ilz se battoient en croix de Saint André⁴⁵⁶, ce n'estoient en ce siecle que petits espadassins.

⁴⁵⁶ « Sorte de duel où duellistes et témoins se battaient ensemble, déterminant ainsi une figure en forme d'X, ou croix de Saint André. » (G. Milin).

V
LUPOLDE COMPTE⁴⁵⁷ DE QUELQUES HARENGUES,
DICTÉS PAR VN SE MESCONGNOISSANT⁴⁵⁸
& VOULANT MUER⁴⁵⁹ SON NATUREL

Le preudhomme Lupolde s'en reuenoit à l'aise de tenir les assisses ou plaitz⁴⁶⁰ de son maistre Polygame, & estant monté le tout à l'auantage⁴⁶¹ sur vne meschante⁴⁶² haridelle de cheual, son bracquemard sur sa robbe ceincte, avec le chapeau bridé. Il ne fault point mentir qu'il estoit en bon equipage.

— Ha bon pere! Ha escuz! (dist Eutrapel) vous soyez le mieux que bien arriué! & bien, de nouveau? mentez vn peu pour nous esbaudir⁴⁶³, aussi bien Monsieur est tout triste.

— Le fais bon veu à Dieu, dist le bon homme, si oncques i'eu tant de mal à me contenir⁴⁶⁴!

— Comment (dist Eutrapel) sentez vous quelques aiguillons de la chair qui vous picquent? O layd amour en vieille chair!

— Baille luy belle (rencontra Lupolde) mais à bon escient congnoissiez vous pas, les ans passez, vn maisre Ian, vn badault⁴⁶⁵ qui se retira ie ne scay ou, tellement qu'il nous ha eschappé quelques temps? Par ma vie le pauure sot ne cuyde⁴⁶⁶ que le monde soit si grand. Mon Dieu que c'est grand cas ainsi se mescongnoistre, & à son desauantage auoir vne faulse presumption de soy!

— Mon bon amy, dist Eutrapel, ie vous pry, ie congnois le gentilhome de longue main, ha il faict quelque beau coup d'essay? Le me doute qu'il ne vous ait tous cullebuttez, & mis hors les arçons, car il vient de Poitiers & est tout frais esmoullu.

⁴⁵⁷ Conte.

⁴⁵⁸ Se connaissant mal.

⁴⁵⁹ Changer.

⁴⁶⁰ Assemblée de justice, procès.

⁴⁶¹ Bien commodément.

⁴⁶² Mauvaise.

⁴⁶³ Réjouir.

⁴⁶⁴ A retenir ma colère.

⁴⁶⁵ Sot.

⁴⁶⁶ Ne pense pas, ne crois pas.

— C'est assez, dist Lupolde, puis que vous congnoissez le gallant. C'est mon⁴⁶⁷, ma foy, il nous ha bien escarmouchez & d'vne belle leuée de bouclier. Tenans nos assises, que chascun faisoit son debuoir de expedier en sommaire les matieres⁴⁶⁸, rendans droict à chascun, ce venerable clerc s'est presenté en assez bonne troingne; ie vous assure, mon Dieu, que ie le mescongnoissois.

— Peult estre (dist Eutrapel) qu'il ne se congnoissoit non plus.

Lupolde continuant, riant du bout des dens disoit :

— Le suruenu ayant prins place assez eminente, comandé aux assistants faire silence, touché seulement la corniere⁴⁶⁹ de son bonnet, auoir commencé d'vne longue & prolixie harengue, & de peur de faillir au beau commencement du monde, auoir aussi par le menu deschiffré la legende dorée, ensemble la vie des peres, disant esclarcir les allegories qui se pouuoient trouuer. « Il s'y entrouve (disoit-il) assez souuent. » De ce pas se mist à nous exposer les emolumens⁴⁷⁰ qui prouenoient de grammaire, non content de ce, ha par merueilleuses⁴⁷¹ demonstrations monstré les commoditez de la terre. Finalement se voyant hors de propos (combien qu'il n'y fust entré ne pres ne loing) nous donne à entendre par vne galante description de lieu, la situation de Poitiers ou il s'estoit tenu quelque temps, & par addition, subtraction, & racine cube, ha monstré combien c'est qu'il pouuoit bien tous les iours despendre⁴⁷², & prenant congé de nous, proposa son affaire qu'estoit de quelque vache ayant entré le froment de ie ne scay qui, concludant à tous interestz de cause d'appel. Voyla la plaisante histoire de nostre ferial⁴⁷³ estudiant qui mescongnoist le rateau, contrefaict le naturel : il luy est bien aduis qu'il est bien autre : Somme c'est vn habile homme.

— Iamais ne me parlez de telz clientz (dist Polygame) encore si c'estoit quelqu'un de mediocre⁴⁷⁴ esprit ou quelque cas, mais ces petits compaignons qui veulent paroistre, tant de bastonnades. Au contraire s'il auoit ie ne scay quoy de bon, d'estrange⁴⁷⁵, il ne le faudroit si tost insinuer⁴⁷⁶, mais peu à peu se desrobber⁴⁷⁷

⁴⁶⁷ C'est vrai.

⁴⁶⁸ Les « matieres (affaires) sommaires » étaient évoquées et jugées le même jour.

⁴⁶⁹ Le coin.

⁴⁷⁰ Avantages, profits (Milin).

⁴⁷¹ Incroyables.

⁴⁷² Dépenser (des frais pour le procès).

⁴⁷³ Joyeux.

⁴⁷⁴ Moyen.

⁴⁷⁵ D'extraordinaire.

⁴⁷⁶ Dire, révéler.

⁴⁷⁷ Eviter, se soustraire.

au populaire pour avec le temps en faire estat, & le rendre, d'estrange⁴⁷⁸, propre & legitime. L'ayme tant cela quant ilz me viennent mesler à leur retour seigle avec froment, & ce que l'on dit les choses prophanes avec les sacrées. Pensez vous qui luy eust faict la response des Lacedemones estans importunez par vne longue lettre des Argiens⁴⁷⁹, mais trop mal eust esté employée à ce follet. Ianotus de Bragmardo⁴⁸⁰ eut plus de grace.

— Ie (dist Eutrappel) ne veulx rien conferer (car comparaisons sont &c.) mais de ces longues oraisons iamais n'en fut bonne chanson chantée; voulez-vous quelque cas d'expres? Pensez vous que celuy qui fut enuoyé deuers vn grand seigneur de nostre temps enchargé de legation⁴⁸¹, & ayant ainsi commencé sa harangue: « Quand Scipion partit de Chartage, Syre, » fut esbay quant ce seigneur luy respondit: « Après, apres, on scait bien qu'il estoit à cheual. » À vostre aduis que vostre client, Lupolde, eust esté là le bien venu. Il me semble souzb correction que trop longuement l'avez souffert s'esgarer, que ne luy disiez vous comme l'on feist à vn prescheur pres la Guierche, « Beau pere, preschez vostre euangile. » aussi Monsieur l'escholier, monstrez icy vostre bec-iaune⁴⁸² en deux mots: mais voylà il ha veu quelque gallant homme peult estre en quelque pladoyé⁴⁸³ par iceluy discourir⁴⁸⁴ & repeter⁴⁸⁵ quelque fondement de plus hault, & ce bon gentilhomme ici veult faire comme luy, ressemblant le petit homme qui au temps des neiges veult asseoir⁴⁸⁶ ses pas ou celuy de grande & belle stature les auoit assis. Il le faict bon veoir tirer ses petites iambettes contre le naturel de son marcher, ne sera il monsté au doigt & ridicule aux enfans mesmes. Tel est vostre habille homme, Lupolde, qui d'vn proces d'vne vache deduict toute la genealogie d'vn veau, c'est bailler les bottes de Hercules à vn garson, & accoustrer Lupolde que voicy ce bon vieux praticien⁴⁸⁷ d'vn corselet⁴⁸⁸ graué, le morion⁴⁸⁹ en teste, & luy faire branler la pique. Allon, mon petit, allon boire, & te suffise

⁴⁷⁸ Bizarre.

⁴⁷⁹ La réponse des Lacédémoniens à une trop longue harangue fut qu'ils avaient oublié le commencement, pas entendu la suite et pas approuvé la conclusion.

⁴⁸⁰ Orateur ridicule mis en scène par Rabelais, *Gargantua*, XIX.

⁴⁸¹ En charge d'une mission diplomatique.

⁴⁸² Bec jaune: signe extérieur de sottise, d'ignorance. Un *béjaune* est un jeune sot.

⁴⁸³ Procès.

⁴⁸⁴ Exposer.

⁴⁸⁵ Réclamer, revendiquer.

⁴⁸⁶ Poser.

⁴⁸⁷ Technicien.

⁴⁸⁸ « Sorte de cuirasse. Spécialement cuirasse légère des piquiers. » (Huguet).

⁴⁸⁹ Casque des combattants à pieds.

que Durerius⁴⁹⁰, c'est excellent painctre, ayant en ces ieunes ans fait des cannes petieres⁴⁹¹, & mettoit aussi tost vne gibbessiere au bon homme Bias, comme vne pannerée de febues à Pythagoras⁴⁹², ce luy estoit tout vn, il luy sembloit bien vne besoigne estre bien tracée & tous ses lineamentz & traict compassez⁴⁹³, s'elle estoit bien peincte de diuerses couleurs, toutesfois, ayant regardé de plus sain & net iugement, en fin ne feist rien que le naturel, qui l'a rendu l'excellence de l'Europe.

Lupolde se sentoit piqué au moyen qu'il auoit entendu (& mal) qu'il le failloit accoustrer d'un corselet, & s'en scandalizoit fort, mais Eutrapel l'ayant manié à l'ombre d'un pot de vin de Sancerre le rendit content & de bonne volonté, car l'homme de bien n'estoit pas fascheux, memes à Eutrapel qui le rembarroit à chasque bout de champ; puis pour appoincter⁴⁹⁴ beuuoient du meilleur, tandis que l'autre amendoit⁴⁹⁵, le tout aux despens du preudhome Polygame, qui les y trouuant donnoit dessus comme vn quasseur d'acier, « mais sur toutes choses, disoit-il, que ma femme ne nous y trouue point, ce seroit autant de depesché⁴⁹⁶.

PVIS QU'AINSI EST

⁴⁹⁰ Dürer.

⁴⁹¹ On dit toujours, en pays gallo, des *cannes-petouères* pour désigner les sarbacanes.

⁴⁹² C'est témoigner d'inculture. Bias affirmait posséder toute sa richesse en lui et n'avait pas besoin de bagage; Pythagore prônait l'abstinence de fèves.

⁴⁹³ Réussis.

⁴⁹⁴ Régler un débat par une conciliation.

⁴⁹⁵ Payait l'amende.

⁴⁹⁶ « Notre affaire serait vite faite. » (Philippot).

HENRI BAUDRILLART

NOËL DU FAIL,
GENTILHOMME BRETON

Extrait de la Revue des deux Mondes
LIX^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE
TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

1889

I. Les Propos rustiques, édités par M. Arthur de La Borderie, 1 vol. in-12 ;
Lemerre. — II. Recherches sur Noël Du Fail, par le même ;
Bibliothèque de l'École des Chartes.

I

On trouve dans le passé plusieurs ouvrages, manuscrits ou imprimés, qui traitent de la vie rurale, sans parler de ceux qui sont consacrés à l'agriculture d'une manière spéciale, non plus que de ces descriptions champêtres, simples œuvres littéraires, dans le genre des poèmes latins de Rapin et de Vanière. Je n'ai en vue ici que les auteurs ayant vécu aux champs, exploitant ou faisant exploiter leurs domaines, et qui nous ont transmis une image réelle de leur vie quotidienne. Parmi ceux-là, quelques-uns ont été auteurs sans le savoir. Ils écrivaient pour eux-mêmes et pour leurs enfants ces *livres de raison*, chargés de notes et de commentaires qu'ils croyaient à l'abri de toute publicité. Nous avons placé dans cette catégorie le sire de Gouberville⁴⁹⁷, gentilhomme campagnard du Cotentin, dont le journal touche à tant de choses, et dont la physionomie exprime avec un relief si original toute une classe de l'ancienne France. Il fait valoir lui-même ses terres qu'il quitte peu et gouverne sa famille comme sa ferme d'une main paternelle et rude. Il se renferme dans ce cercle, qu'il étend seulement au voisinage immédiat des populations environnantes. De ces simples notes, jetées ainsi sur le papier pendant un certain nombre d'années, résulte une peinture morale des plus curieuses, un document précieux au point de vue de l'économie domestique et même politique ; on a ainsi devant soi, avec une abondance d'indications qui permet de reconstituer sur certains points un état presque complet, la situation des habitants des campagnes et les principales conditions de leur existence économique.

Tous ceux qui nous ont légué leurs observations sur les mœurs et le régime de vie des classes rurales n'ont pas cette sorte d'inconscience. La plupart ont eu le public en vue. Les traités sur la vigne, sur les bergeries, etc., contiennent un assez grand nombre de détails instructifs sur la physionomie, les habitudes, le mode d'existence de certaines classes de cultivateurs. Le paysan a aussi sa place dans la littérature comme personnage accessoire. Il ne saurait être question de l'idylle

⁴⁹⁷ *Revue des deux Mondes*, 1^{er} mai 1878.

à la Deshoulières, qui nous le cache plutôt qu'elle ne nous le montre; mais la comédie nous le met sous les yeux d'une manière plus réelle ou, si l'on veut, plus réaliste. On avouera pourtant que Molière et même Dancourt, qui en a saisi certains traits de plus près, ne nous apprennent que peu de chose sur le caractère et les mœurs du paysan, qui n'est guère mis sur la scène que pour ses côtés extérieurs et ridicules. Je fais ici seulement allusion au passé, et je n'ai pas l'intention de pousser jusqu'au temps présent. Le roman de nos jours a fait une place assez large au paysan, et quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur la complète ressemblance du portrait, il ne s'est pas tenu loin du modèle comme l'*Astrée*, ou comme les bergeries dans le genre d'*Estelle et Némorin*. Aux deux pôles opposés, combien de traits d'observation vrais et exacts chez George Sand qui l'idéalise un peu, et chez Balzac qui le dénigre, en laissant toutefois assez de marge pour qu'un autre après lui ait entrepris de trouver la ressemblance dans la laideur absolue!

Le passé n'a pas été non plus sans connaître la peinture réaliste de nos classes rurales, et il l'a poussée même à ce point qu'il nous a paru qu'il était possible d'y trouver sur leur physionomie et sur leur condition plus d'exactes renseignements, à certains égards, que dans de vieilles chartes ayant tous les caractères requis de gravité et d'autorité officielle. Nous espérons en donner la preuve en appelant en témoignage un vieil écrivain dont on s'est assez peu occupé à ce point de vue. Nous reconnâtrons pourtant que son récent éditeur et biographe, M. Arthur de La Borderie, ne s'est pas borné à le juger littérairement. Il a nettement indiqué cette valeur de document qu'il reste à établir d'une manière plus complète. Il est d'ailleurs trop facile de comprendre que Noël Du Fail n'ait guère été considéré par ce côté. Il a voulu être un écrivain avant tout, et c'est un écrivain, en effet, inégal sans doute, mais souvent excellent et même exquis en plus d'un endroit, si on l'envisage comme peintre de genre. En tout cas, il n'y a pas lieu de s'étonner que Sainte-Beuve se borne, en quelques lignes de son *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*, à rattacher Noël Du Fail au mouvement de littérature rabelaisienne qu'avait suscité le prodigieux succès de l'auteur de Pantagruel. Selon l'illustre critique, «les *Baliverneries* ou *Contes d'Eutrapel*, par Noël Du Fail, seigneur de la Hérissaie, avec les *Ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux*, sont des opuscules en prose de la force de Villon, de *Faifeu* ou des *Cent Nouvelles*, et dont la lecture peut procurer plaisir, sinon profit, aux amateurs de littérature facétieuse qui pêchent volontiers en eau trouble.»

C'est en effet le côté le plus en vue, particulièrement dans les écrits indiqués ci-dessus. Il n'est pas douteux que Du Fail ne soit un des représentants les plus déclarés de cet «esprit de malice du bon vieux temps» que Sainte-Beuve personnifie dans le même ouvrage sous la figure d'auteurs comme La Monnoye,

Grosley et d'autres. Il est le digne contemporain de toute une lignée d'esprits restés foncièrement gaulois et fidèles à la tradition de nos fabliaux au milieu de la renaissance des lettres antiques. On ne saurait d'ailleurs oublier que ce caractère de gauloiserie, de plaisanterie portée parfois jusqu'à la bouffonnerie, est loin d'exclure toujours chez eux le sérieux et la largeur d'esprit. Les preuves en sont trop nombreuses et trop connues dans cette ancienne littérature pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Nous ne pensons donc pas que le tour plaisant donné à ses écrits par Noël Du Fail doive nous masquer ce qui peut s'y trouver de profitable pour l'histoire des mœurs, et nous croyons que le savant éditeur des *Propos rustiques* n'a rien dit de trop lorsqu'il écrit dans son introduction : « Bien que les œuvres de Du Fail, sauf son recueil d'*Arrêts*, soient habituellement rangées dans la littérature facétieuse du XVI^e siècle, on ne peut sans injustice confondre leur auteur avec les écrivains facétieux de ce temps et voir en lui simplement un conteur grivois. Il est avant tout un observateur, un peintre de mœurs... Sans chercher à idéaliser, sans voiler le laid ou le trivial, il peint, il conte ce qu'il voit, avec un art singulier de mettre en relief les traits curieux, plaisants, originaux, caractéristiques du monde où il nous introduit. »

Ce monde rustique, qu'il a vu de près, nous est montré en effet avec toute sorte de traits expressifs où se reflètent l'humeur, les instincts, le tour d'esprit, et aussi la façon de vivre des campagnards. Un tel portrait laisserait un vide considérable. Si ces paysans ressemblent aussi peu que possible à ceux que l'idylle et les romans nous ont représentés sous des couleurs embellies et fardées, ils ne diffèrent pas moins du type triste et misérable, à moitié bestial, qu'a tracé La Bruyère, et dont on a un peu abusé en le citant comme s'il équivalait à lui seul à toute la réalité. Ce type peut se rapporter aux plus malheureuses contrées de la France, ou aux temps de famine et de guerre ; il n'en a pas moins sa contrepartie dans le paysan gai, éveillé, sujet sans doute à des misères, mais en portant le poids plus allégrement qu'on ne se l'imagine, quand ce poids n'était pas intolérable, et, pour tout dire, ayant ses bons quarts d'heure, ou mieux encore ses intervalles prospères assez prolongés. Ces périodes peuvent être désignées : on cite le règne d'Henri IV et une partie des règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Certaines années du règne de François Ier, qui correspondent au moment où écrit Du Fail, peuvent y être mises aussi, surtout dans quelques provinces. M. de La Borderie remarque particulièrement que le siècle compris entre le mariage de la duchesse Anne et les guerres de la Ligue (1491 à 1589) a été pour la Bretagne une ère de grande prospérité. Il peut ajouter que, si les documents historiques en fournissent la preuve, c'est en quelque sorte la preuve morte, pour la classe rurale surtout, et que la preuve vivante manquerait sans cette peinture. Mais n'est-ce pas paraître

trop restreindre la portée d'une telle information que de définir seulement les *Propos rustiques*, une curieuse étude de mœurs locales, une vue d'après nature de la vie champêtre dans un petit coin de cette province? Suffit-il d'affirmer que les tableaux et les récits de Du Fail, «œuvre d'imagination dans la forme, dans le style, dans l'agencement de la composition, ne sont au fond que la description et la chronique de deux petits cantons de la campagne bretonne, qui ont pour centres, l'un Château-Létard et l'autre La Hérissaie?» Cela est vrai pour le cadre, comme l'auteur de ces remarques a pu lui-même le constater en retrouvant dans les anciens registres paroissiaux de Saint-Erblon et de Noyal-sur-Seiche, de Pleumeleuc, de Clayes et de Saint-Gilles, beaucoup de personnages qui figurent dans les *Propos rustiques*. Il a pu retrouver aussi sur la carte et sur le sol tous les sites et tous les lieux, même ceux que Du Fail désigne sous des pseudonymes. Mais c'est à tort qu'on attribuerait un caractère exclusivement breton à ces peintures. Ce caractère n'est même qu'insuffisamment marqué. Le théâtre du récit est en effet l'Ille-et-Vilaine, c'est-à-dire la partie la moins originale de l'ancienne Bretagne. Sauf certains détails, les personnages mis en scène pourraient appartenir à d'autres régions plus ou moins voisines, et une foule d'observations s'appliquent au caractère et à la situation du paysan français en général.

On pourra se demander si, en étendant ces peintures à d'autres parties de la France, on n'a pas à craindre qu'il n'en ressorte une impression plus optimiste que ne le comportait l'état vrai des populations au XVI^e siècle. Nous ne le croyons pas d'une manière générale. Sans doute, ces gens paraissent assez satisfaits de leur sort. Ils sont bons vivants. Ils chantent, ils dansent, ils débitent cent drôleries. Mais cela avait lieu ailleurs qu'en Bretagne. Au reste, Du Fail, on le verra, n'a pas flatté son modèle et ne nous a pas dissimulé ses défauts, non plus qu'il ne nous cache certaines souffrances et certains abus qu'il nous a lui-même signalés.

Nous avons déterminé le but général de cette étude en ce qui touche la classe rurale. Quant à Du Fail, nous nous garderons de prononcer les mots de réhabilitation et d'exhumation en mettant en lumière un aspect de ses œuvres trop négligé. Il a eu de son vivant une assez grande notoriété, et il a encore un public restreint qui lui fait accueil. Nous pouvons rappeler qu'il a vu se multiplier les éditions de ses livres, et d'abord de ses *Propos rustiques*, œuvre de sa jeunesse, et qui reste le meilleur de ses ouvrages. Publiée comme devaient l'être ses autres écrits, sous le nom de Léon Ladulfi (anagramme de Noël Du Fail), elle voyait le jour pour la première fois en 1547. Les éditions se succédaient en 1548 et 1549, en 1554, en 1571, en 1576 et en 1580, sans s'arrêter après la mort de l'auteur, qui eut lieu en 1591. Pourtant ce serait induire le public en erreur que d'attribuer la même valeur à toutes ces éditions. Celle de 1548, publiée sans l'aveu de

l'auteur, est remplie d'interpolations. Les *Propos rustiques* y paraissent sous un format plus commode, à plus bas prix, chez un libraire de Paris. Le titre annonce qu'ils sont revus et amplifiés par un des amis de l'auteur. Cette édition, répudiée par Du Fail, qui donnait lui-même l'édition augmentée, publiée à Lyon en 1549, soulève l'indignation de M. de La Borderie; il ne lui pardonne pas de gêner l'œuvre de l'auteur original. Elle n'est pas la seule qui ait été altérée, mais cette édition de 1548 renferme des additions ridicules. Assurément le vieil écrivain mêle parfois des traits de mauvais goût à son esprit ordinairement de bon aloi. Il lui arrive de tomber dans le bouffon ou dans les pointes et les recherches équivoques du bel esprit, mais il est incapable de descendre au burlesque tout à fait insipide de certains passages que l'interpolateur y a glissés, en ajoutant à ses autres inventions l'idée tout à fait étrange de renier jusqu'au genre de peinture dont relève le livre qu'il publie en le défigurant: en effet, Du Fail lui-même déclarait, dans sa préface et dans son premier chapitre, qu'il prenait pour unique sujet de son œuvre les mœurs et les affaires des rustiques, tandis que l'écrivain qui se pique de compléter et de perfectionner son livre affiche le plus complet dédain pour les « contes de la charrue, » et proteste qu'il va les laisser là pour « parler de choses plus grandes et hautes. » Ces choses grandes et hautes sont les bons tours et souveraines sciences « qu'apprenaient les estudians en l'Université de Sirap, » c'est-à-dire en l'Université de Paris. En résumé, ces contrefaçons, surchargées d'ajoutés plus étonnants les uns que les autres, ne font qu'attester le succès du livre qu'il s'agissait, pour ces faussaires et pour les libraires qui recouraient à eux, d'exploiter à leur profit.

Un succès presque égal échut aux autres livres de Du Fail. Nous sommes d'autant plus tenu de les nommer que nous comptons en tirer parti pour le même genre d'information dans une certaine mesure. Il y a, en effet, lieu de remarquer que les *Baliverneries*, publiées en 1548, sont également une chronique du village. Le livre a pour titre aussi: *Contes d'Eutrapel*, sans qu'il se confonde avec les *Discours d'Eutrapel*, qui parurent beaucoup plus tard, quoiqu'ils aient été aussi écrits dans ses jeunes années. Du Fail était entré dans des fonctions qui ne lui permettaient guère de publier ce livre où il se donne des libertés de plus d'un genre. Il était devenu un personnage grave, conseiller au présidial de Rennes, en 1553, et conseiller au parlement de la même ville en 1571. Quoique la prudence ne fût guère de mise en ce moment-là, et qu'on tolérât bien des licences même chez un homme en place, la mesure pouvait paraître dépassée dans quelques passages où la décence est trop bravée dans les mots. Aux facétieux entretiens se mêlaient d'ailleurs des dissertations morales, des aperçus politiques, des allusions malignes. Toutes proportions gardées, c'étaient ses *Lettres persanes* à lui. Il

les conserva vingt ans au moins en portefeuille, et ne les publia qu'au moment de prendre sa retraite; encore s'en excuse-t-il dans sa préface, à vrai dire d'un ton assez cavalier, alléguant que son humeur était folâtre, que le naturel revient toujours, qu'il aimait à faire des contes, comme d'autres « empeschés aux affaires publiques » se réservent quelques heures pour jouer du luth ou de la viole, ou pour composer des épigrammes. L'ouvrage n'eut pas moins de succès qu'en avaient eu autrefois les *Propos rustiques*. Les éditions se succèdent sous les yeux de l'auteur en 1585, 1580 et 1588. Du Fail meurt en 1591 : nouvelles éditions en 1597, en 1598, en 1603 et en 1632. On s'est remis à en faire paraître de nouvelles encore depuis 1832. M. de La Borderie discute la valeur de ces éditions, qu'il trouve fautives.

Lui-même nous donne celle des *Propos rustiques* de 1547, avec toute sorte d'éclaircissements. Il annonce un glossaire lorsqu'il publiera les *Baliverneries*. Nous regrettons qu'il ne l'ait pas fait pour les *Propos*. C'est rendre service aux lecteurs, quand on publie les œuvres de ces vieux écrivains, de leur en faciliter la lecture par une explication plus complète des termes et aussi de certaines obscurités de sens. Un travail de ce genre serait ici bien moins difficile que pour Rabelais. M. de La Borderie ne s'est pas borné à son rôle d'éditeur. Il a donné dans la Bibliothèque de l'École des Chartes une série d'études intéressantes sur Noël Du Fail lui-même. Je regrette que ce travail presque achevé soit resté suspendu. Il y avait dans la vie du magistrat breton plus d'une lacune à combler. On ne pouvait compter sur les archives municipales de Rennes, incendiées en 1720. Il a donc fallu recourir à d'autres sources, et le biographe, à qui ces recherches sont familières, n'y a pas manqué. Sans doute, quelques vides subsistent malgré ses laborieuses investigations. Mais on peut dire que le personnage se trouve en quelque sorte restitué. Nous emprunterons nous-même quelques traits à ce consciencieux travail sur la vie et le caractère du magistrat et du gentilhomme rural.

Noël Du Fail appartenait à une famille de noblesse assez ancienne. Il n'était pas homme à l'oublier, quoique les seigneurs de Château-Létard, son lieu de naissance, ne fussent pas d'une bien grande noblesse. Sa famille avait acheté, seulement au XVI^e siècle, le château de La Hérissaie, en la paroisse de Pleumeleuc, qui appartient aujourd'hui au canton de Montfort-sur-Meu, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Il passait une partie de son temps, durant ses années d'enfance et de jeunesse, à la campagne. Il étudia à Rennes, à Angers et finalement à Paris, où il achevait ses études de droit. Nul doute que le séjour qu'il y fit dans sa pleine et vive jeunesse l'ait beaucoup développé en tous les sens. On peut se le figurer dans ce Paris du temps de François Ier, si animé du mouvement des lettres, des

arts, de l'esprit sous toutes ses formes. Mais en ce temps de vie débordante, les écoliers s'amusaient fort aussi et mettaient pour le moins autant d'empportement dans leurs plaisirs que d'ardeur dans leurs études. Du Fail ne paraît pas avoir été d'humeur à faire exception. Les jeunes étudiants qu'il fait parler dans ses contes discutent en gens curieux de bien des questions, mais ils ne nous font pas moins part de plus d'un bon tour de leur façon. Les voyages ne manquèrent pas non plus à son éducation. Il visita l'Italie. Tout cela était de nature à aiguïser son esprit, à ouvrir son intelligence ; il y acquit plus de largeur qu'on n'en trouvait en général dans la magistrature de province, et se distingua toujours par son éloignement pour les coteries et par son dégoût pour les subtilités de la chicane.

Nous ne le suivrons pas dans les diverses phases de sa carrière de magistrat. Outre qu'il ne serait pas toujours facile de le faire, on n'y trouverait peut-être pas un très grand intérêt. Des recherches et des jugements de M. de La Borderie, nous ne retiendrons que les principales conclusions qui s'en dégagent. Du Fail eut des qualités réelles et des défauts qui, sans être des plus graves, sont peut-être ceux qui se pardonnent le moins facilement. Il avait l'esprit caustique et peut-être un peu hautain. Il semble avoir peu ménagé l'amour-propre des autres. Comme magistrat, ses grandes qualités d'intégrité et de science ne suffisaient pas pour lui faire pardonner ses négligences dans l'accomplissement de ses fonctions quotidiennes. Ces irrégularités, ces inexactitudes sont jugées sévèrement par les corps constitués. Quand il s'y joint un esprit distingué et un caractère un peu fier, on a bien vite fait de les imputer à dédain. On ne s'étonnera pas qu'en conséquence, tout en ayant l'estime de tous et quelques bons amis, Du Fail se soit attiré des inimitiés qu'expliquent encore ses attaques à des corps entiers, sa critique du bavardage des avocats et des calculs intéressés des gens de loi. Enfin, outre ses prétentions nobiliaires qui devaient déplaire, ses idées mêmes sur les privilèges de la noblesse n'étaient pas faites pour être bien accueillies dans le corps de la magistrature, puisqu'elles allaient jusqu'à exclure les non-nobles des hautes fonctions judiciaires. Il déclare que « les grandes charges publiques se doivent bailler aux gentilshommes privativement à tous les autres, » et prononce dédaigneusement que de « cinquante juges on n'en rencontrerait pas un qui soit vraiment noble. » C'est tout cet ensemble de griefs qui explique qu'il y ait eu des protestations quand le roi lui accorda des lettres d'honorariat au moment où il résignait ses fonctions.

On trouve l'expression de ses théories sur la noblesse dans presque tous ses écrits, et notamment dans son recueil d'*Arrêts*, où elles semblaient acquérir plus de poids et d'autorité. Disons-le d'abord : ce recueil est une œuvre considérable. Elle atteste que, si Du Fail était coupable de quelque négligence et abusa

peut-être quelque peu de sa goutte comme d'un prétexte, il fut extrêmement laborieux dans son cabinet. Ce savant recueil a été souvent consulté jusqu'à la révolution. L'auteur y mêle au texte des arrêts des appréciations personnelles, des dissertations parfois intéressantes, sans parler d'un discours en vers sur les vices du temps, qu'il s'est laissé aller à y glisser. Dans ces commentaires, il ne se montre pas seulement légiste; il a son libre penser et son franc-parler toujours sur plus d'une question importante. Ainsi la multiplicité des procès, celle des officiers et gens de justice, la négligence de la noblesse à remplir les fonctions judiciaires, et sur ces sujets comme sur d'autres d'une portée générale, dont nous aurons occasion de dire un mot, il s'exprime avec l'autorité incontestable d'un esprit réfléchi. Ce n'est pas qu'il n'ait ses partis pris, ses idées préconçues et tenaces. Il va chercher les titres primitifs de la classe noble, dans l'épître au lecteur de ses *Propos rustiques*, jusqu'au fond des sociétés primitives, lorsque l'âge de la simplicité et de la paix est remplacé par l'état de guerre. Chez ces hommes à demi sauvages, les plus frivoles prétextes suffisaient pour faire naître des combats: si, par exemple, dira-t-il avec une familiarité assez comique, «si Marion riait plus volontiers à Robin qu'à Gautier, ou si l'un (pour se vêtir) avait meilleure peau que l'autre, ou si par aventure l'un avait mangé le gland, tandis que l'autre s'était donné la peine de secouer l'arbre.» Ces combats «à beaux coups de poings, de bâton et de pierres» entre individus ou tribus firent établir des chefs guerriers, entourés de vaillants hommes, lesquels ne demandaient qu'à payer de leurs personnes, et semblaient aller au-devant du péril. En échange, ils stipulèrent des immunités et des privilèges. Au-dessous, il aperçoit une classe inférieure en force, en valeur, en capacité, classe de vilains qu'il regarde comme naturellement fuyarde, intéressée au gain, ayant en un mot le cœur moins haut. S'il ne remonte pas jusqu'à de telles origines «préhistoriques» dans son recueil d'*Arrêts*, les titres puisés dans l'histoire qu'on attribuait à la noblesse lui suffisaient pour qu'il la plaçât à une grande hauteur. Il n'y a pas lieu de s'arrêter beaucoup à ces idées peu approfondies; mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'auteur des *Propos rustiques* ne veut pas qu'on en tire des conclusions trop dénigrantes pour la classe rurale. Il accuse les historiographes des princes d'avoir été ingrats pour les rustiques. Il exalte leurs utiles services et rend justice à leurs qualités; il rappelle les Romain illustres qui ont loué et pratiqué la vie rurale, et célèbre les paysans «bons laboureurs» appelés de leur charrue «pour prendre l'administration de républiques fortes et puissantes, desquels la mémoire tant durera que seront en vigueur charrue, soc, coulter, fouet et timon.» — «Que si nous regardons en quoy principalement estoit la richesse de l'antiquité, nous ne trouverons que bœufs, vaches, moutons, etc.» Bref, un complet éloge de l'agriculture!

La vie privée de Noël Du Fail posait quelques questions intéressantes. Avait-il été marié? Que pouvait-on savoir ou conjecturer sur la partie de sa vie qu'il passait à la campagne? Il paraît que le premier point n'était pas facile à éclaircir. Après avoir cru, au début de ses études, qu'il n'était pas marié, le savant biographe, mieux informé, déclare qu'il l'était. Il cite les circonstances et les noms. Il n'y a donc plus à douter. Du Fail a du reste peint ses propres hésitations sur ce grave sujet. Il nous en a fait confidence en nous montrant les perplexités d'un des interlocuteurs de ses *Contes et Discours*, de son autre lui-même, Eutrapel. Un de ses personnages, Polygame (le prêtre-nom de son frère François), lui conseillant de se marier, il regimbe et ne finit par s'adoucir un peu qu'en déclarant «qu'il la lui faut belle, bonne et riche.» Sur quoi, l'autre: «Belle, bonne et riche, voilà trop d'affaires, c'est assez pour trois mariages! Un seul sujet ne pouvant réunir tant de perfections, prenons-la bonne!» Après maintes dissertations, qui semblent annoncer La Fontaine et Molière, sur le mariage et les femmes, Eutrapel se convertit à cette idée d'avoir «une femme bien instruite sous l'aile de sa mère, de même condition, douce, paisible, et qui n'entreprenne rien hors les affaires domestiques, en toute obéissance.» Du Fail trouva-t-il ce trésor en la personne de Jeanne Perraud, qu'il épousa, avec laquelle il vécut trente-huit ans, et qui devait lui survivre? L'histoire se tait sur les points de bonté et de beauté, mais nous savons qu'elle était assez riche et suffisamment noble. Heureux Du Fail! le voilà retiré et titré. À ses domaines de Château-Létard et de La Hérissaie, il ajoute désormais la terre de La Morlaie et la seigneurie d'Andouillé, et il peut faire figurer ses armes sur la maîtresse vitre de l'église de ce dernier village! Mais cette satisfaction de vanité ne l'empêchait pas de chercher dans ses domaines des jouissances où l'opinion n'entraît pour rien. Il aimait ses arbres, ses champs, ses jardins. Il goûtait certaines occupations de l'existence rurale; il en savourait les plaisirs. Il était heureux au milieu de ces populations dont le rapprochait son fonds de gauloiserie, et qu'il observait avec un mélange de sympathie et de malice railleuse.

Il a fait lui-même de ses projets de retraite à la campagne et de sa maison de La Hérissaie une description charmante. Ces pages, il les donnait pour conclusion à ses *Contes et Discours* en faisant parler Eutrapel. Nulle part il ne peint mieux lui-même ses goûts champêtres. En s'abandonnant à ce rêve de retraite studieuse, il se montre «se laissant aller où son humeur et naturel le conduisent, et où il se sent couler, à mesure que ses ans peu à peu s'en vont et se dérobent.» C'est à sa maison des champs qu'il se laisse ainsi, aller doucement. «Je l'ay, dit-il (car pour le faire connaître et pour apprécier son vieux langage, il est ici nécessaire de citer), je l'ay accommodée et rendue aux termes d'une vraie habitation philoso-

phale et de repos ; à l'entrée et au front de laquelle Janvier, ce gentil maçon de Saint-Erblon, a gravé ces mots :

*Inveni portum : Spes et Fortuna, valeté*⁴⁹⁸.

« Je l'ay bastie d'une moyenne force pour faire teste aux voleurs, coureurs et à l'ennemy, si Dieu me vouloit chastier en ceste partie, soubz le crédit de quelques petites eaux qui l'environnent, avec le pourpril, bois, jardin et verger. Aux vergers me trouverez travaillant de mes serpes et faucilles, rebrassé jusques au coude, coup pant, trenchant et essasgotant mes jeunes arbrisseaux, selon que la lune, — qui besongne plus ou moins en ces bas et inférieurs corps — le commande. Aux jardins, y dressant l'ordre de mon plant, reiglant le quarré des allées, tirant ou faisant découler et venir les eaus, accommodant mes mouches à miel ; distillant les herbes, fleurs ou racines, ou qui vaut mieux, en faisant des extractions d'icelles et les rendant en liqueur espoisse et me courrouçant contre la taupe et mulots qui me font tant de mal ; semant diverses et estranges graines, mariant et joignant le chaud au froid, attrepant le sec de la terre, avançant les derniers fruits, et contrerollant par doctes artifices les effects et ornements de Nature, que le vulgaire ignore. Aux bois, faisant rehausser mes fossez, mettre à la ligne mes pourmenoires ; et cependant, entre cent musiques d'oiseau, une batelée de contes rustiques par mes ouvriers : desquels, sans faire semblant de rien, j'ay autrefois extrait et recueilli en mes tablettes le subject et grâce, et communiqué leurs propos et mes balivernes au peuple, pressant l'imprimeur et renversant mon nom de Léon Ladulfi. Aux rivières, amusé et solitaire sur les bords d'icelles, peschant à la ligne, alongeant souvent le bras pour cognoistre, au mouvement de la ligne, quelle espèce de poisson vient escarmoucher l'appast ; ou bien tendre rets ou filets aux lieux et endroits où le cours de l'eau a vraysemblablement fait plus belle passe. Quelquefois aussi, avec deux levriers et deux chiens courrans, me trouveray à la chasse du renard, chevreau ou lièvre, sans rompre ou offencer les bleds du laboureur, comme font plusieurs contrevenans aux ordonnances et à la justice commune : “ Ne faites à autrui ce que vous ne voudriez vous estre fait.” L'autre fois avec l'autour, oyseau bon ménager, quatre braques et le barbet, avecques l'harquebuze, deux bons chevaux de service, et un pour les affaires de l'hostel. Vous disant qu'après telles distributions et départemens de mes heures, ayant premièrement fait les prières à ce haut Dieu que la journée se puisse passer sans l'offenser ny le prochain, et employé quelque heure à la lecture des livres, il

⁴⁹⁸ J'ai trouvé ce port (refuge) : Espoir et Fortune, portez-vous bien (adieu !). (NDE).

ne me faudra au souper, qui doit estre plus copieux et abondant que le dîner, les sauces asiatiques, ne le breuvage d'Eschyles pour dormir⁴⁹⁹. »

N'est-ce pas là une aimable peinture ? et comment ne pas goûter cette succession d'images vives et nettes. Tout n'y semble-t-il pas vivre en effet, les lieux, les attitudes, les instruments de chasse et de pêche, comme les êtres qui habitent l'air et les eaux ? La maison et son maître ne semblent-ils pas ne faire qu'un ? Du Fail faisait de cette fiction une réalité. Aimant, selon la mode du temps, jouer avec les mots et avec les emblèmes, il tirait parti jusque du vieux nom de terre de La Hérisaie ; il représentait dans un curieux fleuron un hérisson hérissé, symbolisant ainsi, selon A. de La Borderie, son propre caractère, hérissé contre les importuns et les prévaricateurs. Le même fleuron représentait la campagne, le manoir et Rennes dans le lointain : emblème encore de sa vie en partie double : « vie de magistrat emprisonnée dans la procédure et dans les murailles de Rennes ; vie de gentilhomme champêtre, artiste et philosophe, librement épanouie au grand soleil dans cette calme retraite de La Hérisaie. »

⁴⁹⁹ *Contes et Discours d'Eutrapel*, chap. XXXV.

II

Nous avons essayé de donner une idée de l'homme. Il nous reste à dégager de son œuvre les indications qu'elle fournit sur le caractère et la condition des populations des campagnes. Le caractère d'abord et les mœurs. Je l'ai dit : ces gens sont gais. Il est vrai que Du Fail nous les montre un jour de fête, mais on voit qu'ils sont dans leur naturel. Comprimés par le travail, une fois le ressort détendu, ils mettent en dehors ce qu'ils ont au dedans. La bonne humeur n'a jamais manqué à ces populations bretonnes, non plus qu'aux autres races de notre France si mêlée. Cette bonne humeur se concilie mieux qu'on ne croit avec la tristesse de certaines croyances et un tour d'imagination mélancolique. Outre le fonds gaulois de la race, comment ne pas expliquer cette gaîté qui tend toujours à reparaître par des raisons morales et d'abord par l'acceptation de la destinée sans aucune arrière-pensée ? Tout y concourt : la résignation religieuse, l'insouciance qui naît de l'impossibilité d'empêcher le mal à venir et qui porte à saisir le moment présent au passage, la certitude de n'avoir à éprouver aucun changement essentiel dans une situation sociale à jamais fixée. Ajoutons qu'à cette époque, la vie des campagnes était moins monotone. Les exercices du corps, jeux de force et d'adresse, les divertissements de diverse nature y jouaient un grand rôle. Ces occasions de réjouissance étaient fréquentes. Les *Propos rustiques* s'ouvrent par une fête de village. Les plus jeunes se livrent aux exercices du tir à l'arc, de la lutte, du jeu de barre : spectacle plein d'attrait pour les vieillards, « couchés sous un large chêne, les jambes croisées, leurs chapeaux un peu abaissés sur la veuë, jugeans des coups, rafreschissans la mémoire de leurs jeunes ans, prenans un singulier plaisir à voir follatrer cette inconstante jeunesse. »

Parmi ces anciens du village, un certain ordre est observé dans la manière de marquer les places. Les premières appartiennent aux plus âgés, aux plus considérés, aux mieux renommés pour « le bien labourer. » Ce respect d'une certaine hiérarchie entre vilains, est un trait de cette société. Ce sont les propos de ces « anciens, » dont la vertu n'a rien d'ailleurs de farouche, que Du Fail se plaît à recueillir. Il nous montre dans ceux qui les tiennent autant de types villageois, qu'il nous fait connaître par quelque trait caractéristique dans la tenue et dans les gestes, d'une façon parfois si frappante qu'il semblerait que ces personnages avec leurs attitudes n'ont plus qu'à sauter sur la toile. Celui-ci a un air d'impor-

tance, il tient à la main une baguette de coudrier et en frappe ses bottes liées avec des courroies blanches. C'est maître Anselme, un des riches de ce village, bon laboureur, et « assez bon petit notaire pour le plat pays. » — Et celui-ci avec sa grande gibecière, où sont ses lunettes et une paire de vieilles heures, c'est Pasquier, « l'un des grands gaudisseurs qui soit d'ici à la journée d'un cheval, et quand je dirois de deux, je crois que je ne mentirois point. » Aucun n'a plus vite la main à la bourse pour donner du vin aux bons compagnons. — Voyez-vous là-bas cet autre dont « le bonnet est enfoncé en la tête, » se grattant le bout du nez, et tenant un vieux livre, c'est l'ancien maître d'école, c'est maître Huguet, devenu bon vigneron, mais à qui son premier métier tient encore à cœur, si bien qu'il ne peut s'empêcher de chanter au lutrin quand vient le dimanche. — Un autre, assis près de lui regarde par-dessus son épaule dans le livre : c'est Letauld, un autre gros riche. Ces gens-là vont parler à tour de rôle, et ils parleront de façon à nous instruire plus qu'ils ne s'en doutent, et sur eux-mêmes et sur ce qui fait l'objet familier de leur entretien. On agitait déjà la question de savoir si le présent valait mieux que le passé. Que maître Anselme nous dise donc si les campagnards étaient en progrès ou en décadence ! La thèse de la décadence était alors plus généralement en faveur, même chez d'autres que les vieillards prenant pour signe de déclin leur propre affaiblissement. On pourra noter d'ailleurs que les sujets de plainte répondaient à des faits nouveaux, d'ordre moral et matériel, qui datent jusqu'à un certain point du XVI^e siècle.

Ainsi maître Anselme nous apprend qu'on était moins simple dans le costume que de son temps, où on se contentait d'une « robe de bureau, calfeutrée à la mode d'alors, celle pour les festes et une autre pour les jours ouvriers, de bonne toile doublée de quelque vieux saye. »

Ailleurs Du Fail accusera la jeunesse d'être devenue plus dissolue dans les campagnes. « Quoi ! l'âge de dix-huit ans est blâmé quand n'entretient les dames, ne muguette les filles, ne fait le brave, le mignon. » On était aussi moins mobile et moins ambitieux naguère, plus renfermé dans son affaire et partant plus heureux. Les pères « entretenaient leur famille en liberté et tranquillité louable. » On ne s'occupait que de savoir ce qu'avait valu le blé à Lohéac, ou telle autre chose de même sorte. Grâce à ce manque de souci, on s'en revenait le soir « aux rais de la lune, » devisant sur les nids ou les neiges d'antan, racontant sa journée en cherchant à se faire rire les uns les autres. Aujourd'hui, c'est à qui veut devenir « ou notaire ou priseur, ou témoin synodal, » ou telle autre profession. Il n'est pas jusqu'à cet autre point qui ne soit touché dans ces mêmes propos : la diminution du sentiment religieux, l'affaiblissement du respect pour l'âge et l'expérience. Peu s'en faut que le reproche d'égoïsme ne soit de même proféré ; il n'y a guère

que le mot qui manque. Dans l'intervalle que représente le temps écoulé entre la jeunesse et la vieillesse de l'interlocuteur, c'est-à-dire sans doute un demi-siècle environ, les mœurs étaient devenues moins hospitalières, à en croire l'orateur villageois et à s'en fier à l'approbation qui accueille ses paroles. Alors on trouvait toujours quelqu'un dans un village pour inviter à la moindre fête les gens du pays à venir manger sa poule ou son jambon, tandis qu'aujourd'hui on vend tout, jusqu'à ne permettre à poules ni oisons de venir à perfection. Si on ne les vend, on les porte à « monsieur l'avocat ou monsieur le médecin, personnes en ce temps presque incogneues, » et pourquoi ? pour faire déshériter ou mettre en prison son voisin, ou pour guérir de maladies, que « Tiphaine le Bori guérissait sans tant de barbouilleries. »

Peut-être un juge moins prévenu se serait-il demandé si substituer le médecin au sorcier était un si grand mal, et si l'intervention des gens de loi plus fréquente ne tenait pas à un plus grand mouvement dans les ventes de propriété qui attestaient un accroissement de la richesse. Que d'ailleurs ces progrès coïncidassent dès lors avec quelque affaiblissement de la moralité dans une minorité encore restreinte des populations, cela n'a rien que de vraisemblable. L'époque des Valois a plus profité à la civilisation qu'à la Morale.

Il est remarquable qu'on ne voie aucun de ces personnages prendre en main la cause du présent. Cela eût trop répugné sans doute à l'opinion personnelle de Du Fail. Huguet, le maître d'école, ne parle guère autrement que le notaire. Il reconnaît que les tables se sont enrichies de nouveaux mets ou assaisonnements. Il nomme le poivre, le safran, le gingembre, la cannelle, la muscade, la girofle. Ces aliments peu substantiels, qu'il qualifie de « resveries, » lui semblent moins faits pour nourrir le corps que pour le corrompre ; il déplore de voir transférer des villes en nos villages ces « condimens » sans lesquels un banquet du jour paraît sans goût et mal ordonné. Il regrette aussi ces banquets rustiques où plusieurs paysans apportaient leurs vivres chez l'un d'eux pour se récréer tout en buvant, « jaser librement du faict d'agriculture et à qui mieux mieux. »

À ce banquet on voyait figurer le curé, ce curé du bon vieux temps, messire Jean, dont Huguet trace le portrait « estant au hault bout de la table (car à tous seigneurs tous honneurs), haulsant les orrées de sa robe, tenant un peu sa gravité, interprétant ou l'évangile du jour ou bien conférant avec la plus ancienne matronne, près luy assise, ayant son chapperon rebrassé, et volontiers parloyent de quelques herbes pour la fièvre, cholique, ou la marriz. » Ce curé est lui-même resté paysan, comme il y en avait beaucoup, malgré son latin, « quoiqu'il y fut un peu rouillé. » Bien qu'il se vante de ne craindre personne « pour chanter du contrepoinct ou bien et rustrement faire un prosne, » il n'est pas moins habile à

« bien empenner une flesche et mettre une arbaleste en chorde. » Il faut avouer d'ailleurs que tout ce qui se disait à ces banquets rustiques n'était pas aussi édifiant. Messire Jean devait avoir les oreilles à l'épreuve ; on ne les ménageait guère. Tel raconte ses bonnes fortunes villageoises devant lui, sans trop prendre garde aux termes. Mais on ne se bornait pas à « se ruer en cuisine. »

Après le dîner, tel tirait « de dessous sa robbe » un rebec, un chalumeau et un hautbois, et bientôt la danse de commencer, entraînant parfois jusqu'au bon curé, qu'il fallait bien un peu prier. Jusque-là rien ne semble fait pour trop inquiéter ceux qui aiment à se figurer un prêtre campagnard des vieux temps sous des traits plus sévères. Mais cela se gâte un peu vers la fin. Le digne homme ressemble décidément d'un peu trop près au bon curé de Béranger, quand « il n'y en a plus que pour lui, » et que « frais, possible et amoureux, il contourne ses commères, disant, ce vénérable curé : Boute, boute, jamais ne nous esbattons plus jeunes, prenons le temps comme il vient, maudit, soit-il qui se feindra ! » Est-ce là une peinture prise sur le vif ou une simple évocation rabelaisienne ?

On peut admirer, au milieu de ces quolibets, quelle place tient la morale sensée, pratique, faite de sagesse chrétienne et de prudence humaine. Après ces repas, les convives vont, s'ébattre ou s'asseoir dans quelque champ ou pré voisin, toujours devisant, et parfois il arrive que quelqu'un prend la parole pour parler morale. Du Fail suppose une de ces harangues adressée à « ceux que Dieu a appelés à cette bienheureuse vocation de l'agriculture. »

La jeunesse du pays nous est représentée dans ce discours comme pourvue d'honnêtes qualités, et florissante de santé et de vigueur. Mais il y a une minorité qui se laisse entraîner à des pratiques vicieuses. C'est d'elle que notre orateur vent tirer une leçon qui frappe fortement l'imagination de ses auditeurs. Il s'attaque au grand défaut de la jeunesse, l'imprévoyance, l'irréflexion. Elle ne voit « que les choses présentes, ce qui est à ses pieds. »

Tous ces lieux communs de morale populaire, relevés de détails heureux et piquants prennent une force qu'ils n'auraient pas s'ils étaient sèchement énoncés, par le souvenir tout vivant d'enfants du village qui ont mal tourné. Que ne donnaient-ils pas à espérer lors de leurs premiers débuts ! On les a vus changer peu à peu, fréquenter les tavernes, hanter les mauvais lieux, « peste de tout bon naturel. »

Remarquez que toutes ces observations s'appliquent aux campagnes. Il n'y a donc pas lieu de s'exagérer la pureté des mœurs. Plusieurs de ces villageois sont devenus vagabonds et voleurs, « besogne toute taillée pour le bourreau. » Mais notre auteur aime à mettre en regard le spectacle plus encourageant de mauvais naturels corrigés, ramenés au bien par l'éducation. Le même fonds de

morale chrétienne se montre dans les conseils qui prêchent aux plus riches la modestie, la modération, aux pauvres la résignation et le courage. On cherche à prévenir l'orgueil des enfants si souvent glorieux d'avoir des parents « mieux départis de biens » que les autres. On les avertit qu'en un clin d'œil toute cette richesse, bœufs, brebis, chevaux, ferme, peut disparaître. On ne blâme pas moins sévèrement la médisance, ce mal des villages comme des villes, et le mutuel dénigrement qui s'attache jusqu'aux terres et aux instruments de travail. Louez les vôtres, si vous voulez, sans essayer de dénigrer le prochain !

Telle était la morale qu'on enseignait dans les campagnes. A-t-elle perdu toute sa valeur ? On objecte qu'elle laisse chacun à la même place, qu'elle n'excite pas à sortir des rangs par une émulation courageuse, qu'elle risque de confiner dans une situation médiocre ou tout à fait humble des vocations qui pouvaient prendre plus haut leur essor. On pourra répondre qu'elle empêche aussi beaucoup de fausses vocations et bien des forces de se perdre et même de s'égarer d'une manière funeste. Nous n'entamons pas une discussion en règle. Qu'on soutienne donc que cette morale qui développe les désirs, au risque de semer l'inquiétude et le mécontentement, est plus conforme à l'esprit d'égalité et de progrès. Ne peut-on penser pourtant que la vieille morale de maître Huguet était plus favorable au calme des âmes, et aux travaux de l'agriculture, moins exposée à voir les ouvriers ruraux et la moyenne classe s'éloigner d'elle pour gagner les villes ? Il est vrai que ce moraliste de village conseille de prendre le mal en patience, mais il a soin de dire que c'est « dans les choses où il n'y a remède. » Cette constance à faire même visage à la prospérité et au mal qu'on n'a pu éviter lui paraît la suprême sagesse. Il y voit un élixir de longue vie, comme le secret du bonheur. Celui qui s'attache à la vie rurale n'est pas ici un simple lieu commun. On y trouve des conseils qui s'appliquent au temps de Du Fail et au nôtre. L'auteur ne se contente pas de dire qu'il ne faut pas trop changer de place et de métier, il engage le laboureur à ne pas vouloir trop amplifier ses domaines. Mieux vaut cultiver avec tout le soin possible le bien limité qu'on possède que de prétendre à l'augmenter. Ce qui frappe, c'est qu'un tel conseil soit déjà donné au XVI^e siècle.

Je laisse à regret de côté, dans cette peinture de la vie rurale, une quantité de détails heureux d'une valeur toute descriptive pour ne m'attacher qu'à ce qui a un caractère en quelque sorte historique. On a rarement mieux recommandé, et en même temps mis sous les yeux par des images plus parlantes, le travail agricole. Ce laboureur qui part au matin, n'ayant pour le réveiller d'autre horloge que son coq, liant les bœufs au joug, et chantant à pleine gorge sans craindre de réveiller le voisin ; ces passe-temps qui égaient ou interrompent le labour ; ces oiseaux qui chantent dans la haie ou suivent la charrue ; ces pronostics sur le

temps, qu'ils donnent par divers signes selon les espèces, tous ces détails ont un caractère général et local à la fois. La nature sourit à ce rude labeur ; elle mêle sa vie et sa grâce à la leçon de morale, déjà sûre de passer par la bonne humeur qui l'assaisonne. Les repas qu'on nous décrit sont terminés par des chansons. C'est toute une branche de la littérature populaire et rustique familière à l'auteur des *Propos*. Quelques-unes ont un charme naïf assez doux ; il en est de grossières et quelques-unes sont assez fades.

L'auteur des *Propos rustiques* nous rend d'autres types villageois depuis lors plus ou moins modifiés. J'en indiquerai quelques-uns, visiblement empruntés à la réalité. Un mélange d'esprit et de grossièreté forme le personnage de Robin Chevet. C'est un conteur intarissable, « après souper, le ventre tendu comme un tambourin, jasant le dos tourné au feu, taillant du chanvre, ou raccoustrant ses bottes à la mode qui couroit, » car « cet homme de bien » suivait les modes. Ce paysan, plein d'entrain, qui connaît tous les contes, qui chante toutes les chansons nouvelles, qui s'enivre et bat sa femme quand elle lui fait des représentations et se lamente, est un type qui ne s'est pas tout à fait perdu en Bretagne ; je crains seulement qu'il n'ait encore dégénéré. Cet ivrogne est amusant. Le vin l'égaie et met son esprit en mouvement. Robin Chevet a aujourd'hui l'ivresse plus bestiale : il boit de l'alcool.

Voici un autre type original et qu'on retrouverait dans plusieurs chansons ou contes populaires. *Le Petit Homme gris* de Béranger, *la Chanson de Bonhomme* de Nadaud, ne sont pas sans le rappeler par quelques traits de ressemblance. C'est une sorte de Roger Bontemps casanier, bon enfant, insouciant, inoffensif et serviable. Il s'appelle Thénot *du Coing*, ainsi surnommé pour son humeur et sa vie retirées. Bonhomme si doux qu'il ne peut se résoudre à faire le moindre mal aux oiseaux qui ravagent ses pois ; si complaisant qu'il fabrique, pour en faire don aux enfants du village, toute espèce de petits ustensiles, jouets ou ornements ; de plus, une sorte d'almanach vivant, qui prédit le temps qu'il fera et n'oublie aucune fête ; image insouciant de la sérénité absolue, et dont la devise écrite sur sa porte est celle-ci :

Suyve qui voudra des seigneurs
Les honneurs ;
Pompes et banquets de ville.
Ne sont en moi tels labeurs,
Et ailleurs
Passe le temps plus tranquille.

Si ce villageois resté légendaire ne se rencontre plus bien souvent, son fils, qui lui ressemble peu, a laissé une postérité. C'est le paysan pervers qui vient habiter la ville et y exercer les plus vils métiers. Le nom de Tailleboudin atteste l'imitation de Rabelais. Paris a recueilli ce bohème, « bon et scavant gueux, » dont l'industrie et les tours pendables rempliront tout un chapitre. Les détails sont du XVI^e siècle, mais le fond n'a pas changé. La race de ces mendiants éhontés, faux estropiés, souteneurs, escrocs, n'a fait que pulluler depuis que la province a trouvé plus de facilité à jeter son écume dans la capitale.

Nous nous sommes demandés si l'ensemble de ces tableaux montre, en définitive, les campagnes sous un jour fâcheux ou favorable au point de vue moral. C'est presque à toutes les époques une question assez compliquée et qui ne comporte qu'une solution relative. La somme du mal subsiste toujours assez grande même dans les meilleurs temps. Nous remarquerons, en outre, qu'il s'agit ici d'une peinture en partie satirique. Ainsi personne ne croira que Du Fail ait voulu nous dire qu'en général le mariage n'était pas respecté dans les campagnes parce qu'un paysan paraît dans les *Baliverneries* sous les traits d'un mari trompé, sorte de George Dandin qui n'est pourtant sorti ni de son village ni de sa condition, et qui n'en est moins berné par sa femme avec les mêmes manèges impudents. Le récit que le pauvre homme fait de ses malheurs conjugaux n'est qu'un fabliau joliment conté. Les feintes des amants, les excuses du mari trompé, les thèses contradictoires sur le degré de liberté qu'il convient de laisser aux femmes, ne sauraient ici être prises comme une pièce de conviction contre les mœurs rurales. On est assez d'accord qu'aujourd'hui, dans les campagnes, l'infidélité de la femme est une exception qui n'est pas très commune par des raisons qui existaient dans l'ancienne société, et quelques-unes peut-être avec plus de force : contentons-nous d'indiquer le frein religieux, les soins actifs du foyer domestique qui excluent l'oisiveté et les dangereuses rêveries, l'œil vigilant des voisins, et l'opinion restée sévère sur ce chapitre. Quant à décider si les mœurs de la famille valaient mieux autrefois, la question est très dépendante des temps et des lieux. Si on s'en rapporte aux documents de source ecclésiastique et aux autres, quels qu'en soient le caractère et la provenance, la réponse ne tournerait pas toujours, il s'en faut, à l'édification. Des entraînements, des chutes, même des actes coupables, il y en a d'ailleurs toujours eu. On ne peut induire que le mal ait dépassé alors une minorité restreinte, atteinte par la contagion de vices en partie anciens, en partie nouveaux.

Voyons comment notre vieil auteur a tiré parti, pour la peinture des mœurs, de la description de certaines coutumes.

Il y avait et il y a beaucoup de bon dans celle des veillées ou *fileries* bretonnes.

Tout pourtant n'y était pas innocent. On voyait se développer à la fois dans ces veillées les avantages et les inconvénients que présente le rapprochement entre jeunes gens de différent sexe. On y abusait des privautés. Du Fail a décrit d'une manière fort agréable, et qui donne l'idée de ce qui s'y passait, ces soirées où le travail en commun, la causerie, les longs récits et les chants réunissaient les familles. La description est encore du plus entier réalisme, sans rien d'indécent toutefois, mais nulle trace de cette poésie qu'un Souvestre et surtout un Villemarqué aiment à jeter sur ces vieilles coutumes bretonnes. Les jolis détails ne manquent pas pourtant et on voit qu'un sentiment honnête anime souvent ces galanteries villageoises. Les filles filaient leur quenouille sur la hanche; les unes assises plus haut et « de manière à manœuvrer et faire pirouetter leurs fuseaux avec plus de grâce. » S'il en tombait un, il y avait confiscation rachetable d'un baiser, et bien souvent il « en tomboit un de guet-apens ou propos délibéré, et les amoureux d'un ris badin se faisoient fort requerrir de le rendre. » Les libertés trop émancipées étaient arrêtées par de bonnes vieilles qui faisaient la garde ou par le maître de la maison, « couché sur son costé en son lict bien clos. »

L'auteur, dans ce même endroit, emprunté aux *Baliverneries*, nous informe que ces privautés allaient beaucoup plus loin en Allemagne, où garçons et filles, dans les veillées, se couchaient fort près l'un de l'autre « sans note d'infamie, » et par là se préparaient de très bons et heureux mariages. Mais un interlocuteur plus sceptique se permet de dire qu'il ne trouve pas grande sûreté dans de pareils rapprochements, même chez les Allemands, qui, « ayant desgénééré et perdu leur première et rustique naïveté, sont tout francisez, espagnolisez et italianisez. »

Avouons que naguère encore quelques cantons de la Vendée nous offraient le spectacle de familiarités licencieuses qui n'a rien à envier à ce qu'on peut supposer de ces anciennes coutumes entre les jeunes gens des deux sexes dans les pratiques du *maréchinage*.

Du Fail nous montre, à propos de ces soirées villageoises, des traits de mœurs véritablement grossiers et brutaux que le temps présent peut laisser au passé sans le moindre regret. On aimait à se jouer les plus vilains tours. On s'égayait du mal arrivé au prochain, attiré dans des pièges préparés avec une sournoise habileté. Hérissier d'épines les échelles placées le long des haies pour aider à les franchir, de telle sorte que ceux qui venaient le soir se piquaient les mains avec effusion de sang, « pleurs et ris, *in eodem subjecto*; » nouer des genêts qu'on attachait en faisceau au travers des routes, de manière à causer des chutes douloureuses et qui n'étaient pas sans danger puis, quand les gens arrivaient, leur demander hypocritement, « en faisant les simples et les marmiteux, » s'ils avaient fait bon voyage, et enfin, en voyant leur visage déconfit, « s'esclaffer de rire, » tels étaient les aimables

amusements chers à ces bons villageois. Ces tours, qu'on qualifierait aujourd'hui de tours de malins singes, les plus rustiques eux-mêmes se les permettent moins pour les autres, et il est à croire que pour eux-mêmes ils se montreraient moins endurants. Au reste on ne l'était pas toujours. Les fâcheries s'ensuivaient et les représailles.

On aimait dans ces assemblées, et le goût n'en est pas tout à fait passé de mode, à se faire d'horribles peurs. Tel, sous un prétexte quelconque, répandait tout à coup la panique. On s'enfuyait chapeau en main, « criant miséricorde, » renversant et rompant tout ce qui se trouvait sur le passage. Les femmes et les filles de courir encore plus vite, regagnant leurs villages, ayant perdu quenouilles, fuseaux, et semblable attirail de métier, « sans y comprendre une trentaine de couvre-chefs, sauf erreur de calcul, qui demeuroient pendus et accrochez par les haies et buissons, comme la peur aux talons met des ailes! » On ne parlait d'autre chose pendant longtemps. L'aventure était mise sur le compte de quelque sorcellerie, sauf à soupçonner les vrais coupables et à « se revancher par des moyens non davantage surnaturels. »

Nous avons montré à propos du sire de Gouberville combien les rixes étaient fréquentes et violentes entre paysans en Normandie. On peut croire qu'elles l'étaient pour le moins autant en Bretagne. L'instinct que les phrénologues ont appelé *combativité* y était fort développé. On y faisait moins de procès qu'en Normandie, mais on n'y donnait pas moins de coups de poing. Tel jeu, comme celui qui a été longtemps célèbre sous le nom de jeu de la *soule*, qui s'est prolongé jusqu'à un temps récent, et qu'il a fallu interdire, entraînait fréquemment des luttes sanglantes. Du Fail a en l'occasion de revenir par deux fois sur ces descriptions. Il l'a fait avec une singulière énergie et un grand bonheur d'expression. Il nous met en présence de ces combats acharnés entre paysans, qui ne s'engageaient pas seulement d'individu à individu, mais de village à village. On pourrait presque dire qu'il s'est fait l'Homère rustique de ces batailles, dans lesquelles il nous a montré des Ajax de village à qui ne manquent ni la fougue du courage, ni une constance héroïque digne d'un plus grand théâtre et d'une cause plus sérieuse. Le paysan s'y manifeste maintes fois par des traits de nature observés sur place. Tel est, par exemple, ce lutteur que voyons partagé entre la honte et la douleur des coups qu'il a reçus et son retour plein de regret envers la perte de son pourpoint déchiré et « basti par je ne sçais quel coquin de couturier, il n'y avoit pas trois jours. »

Ces combats où des rustres se happent et « s'entre-crochent » sont d'un tel acharnement qu'acteurs et spectateurs, bien dignes les uns des autres, se séparent sans que la rixe ensanglantée se termine par la victoire d'un des adversaires. Il ne

reste plus à ces spectateurs, avant de retourner chez eux qu'à apaiser « l'ire de leur faim et de leur soif, en se jetant sur les brocs et faisant rage au plat. »

À cette description d'une lutte villageoise jetée dans les *Baliverneries*, je préfère celle qui occupe tout un chapitre des *Propos rustiques*. Le tableau est achevé et l'information est à peu près aussi complète que possible sur ce côté trop caractéristique des anciennes mœurs rustiques. Les rivalités de village, ces haines héréditaires trop réelles entre voisins, qu'on a pu observer presque en tout pays, haines sans motifs sérieux, jusqu'à ce que les vengeances à exercer leur en aient donné de trop fondés, sont mises sous nos yeux dans la grande bataille du village de Flameaux et de ceux de Vindelless, « où les femmes se trouvèrent. »

L'origine de cette querelle est elle-même à noter comme un indice de ces sentiments de rivalité hostile. La source en est dans une de ces jalousies locales que le passé voyait d'autant plus s'envenimer et s'exalter que la vie était plus restreinte et avait moins d'issue au dehors. Les gens de Flameaux tiraient de l'arc avec une telle supériorité dans toutes les fêtes qu'on ne parlait que d'eux dans tout le pays. De là chez ceux de Vindelless une envie sourde, une haine couverte. Ils n'attendaient qu'une occasion pour éclater, ou plutôt ils cherchèrent à la faire naître par des prétextes si peu sérieux que les autres ne savaient ce qu'on leur voulait et pourquoi on leur en voulait.

On en vient à échanger des propos injurieux. Parmi ces outrages, je remarque que ceux qui ont trait au labourage ne sont pas considérés comme les moins humiliants. Ils cultivent mal leurs terres, n'en tirent qu'un médiocre revenu, injure suprême ! Quelle issue donner à ces jalousies, à ces prétentions rivales qui n'ont pas trouvé encore à prendre un cours plus pacifique et à se terminer par voie d'arbitres dans les concours agricoles ? On soutient son honneur, comme archer et fin laboureur, à la force du poignet : méthode qui n'est pas moins concluante dans ces duels du village que dans ceux des villes. Lorsqu'il est enfin convenu que, le prochain dimanche, ceux du village affolé de jalousie donneraient le choc à ceux de Flameaux, cette préparation improvisée d'un siège en règle, ces bizarres équipements de gens armés « de fourches ferrées, » de bâtons et de toute sorte d'instruments de travail, ces paysans qui, « après avoir beu magistralement, se mettent haultement en ordre et, en chemin ayans le feu en la teste, » avec la musique qui fait rage, ne donnent-ils pas l'idée de quelque assaut resté dans la mémoire des habitants ? N'est-ce pas assez que de restreindre la part de la fiction aux détails ? Encore sont-ils si naturels et si précis pour la plupart qu'ils semblent plutôt avoir été reproduits qu'inventés. En tout cas, on ne devine aussi juste que lorsqu'on a beaucoup fréquenté la paysannerie. Mais tout n'est pas bas chez les rustres. L'insolente moquerie d'un des deux partis excite, chez ceux qui en sont

l'objet, un sentiment qu'on pourrait s'étonner peut-être d'entendre désigner sous ce nom, chez des paysans, le point d'honneur. Ce point d'honneur, qui mettait les gentilshommes aux prises, précipite sur leurs agresseurs ces vilains, convaincus que, s'ils ne répondent à ces provocations, ils seront «à jamais infâmes et déshonorés,» et n'oseront désormais se trouver «ès bonnes compagnies.» Quant à l'intervention des femmes des deux villages, renouvelant entre elles le même combat, je ne sais si nos vieilles chroniques portent la trace de pareilles mêlées. Est-ce assez que ces duels à dents et à ongles, entre des mégères campagnardes, se soient vus plus d'une fois, pour que Du Fail ait été autorisé à les convertir en guerres civiles à coups de pierre? Je laisse donc cette partie de la narration au compte de l'imagination du narrateur, jusqu'à ce que quelque archiviste me donne la preuve de la vérité du récit sur ces mêlées féminines équivalant à des armées.

Noël Du Fail n'a pas déguisé, on le voit, ce que gardaient de brutalité dans leurs mœurs les paysans de la Bretagne, qui ressemblaient d'ailleurs aux autres paysans de France pour ce reste de barbarie, sauf à l'accuser peut-être encore davantage. On peut dire qu'en général le paysan, tel qu'il nous le montre, n'est ni lâche ni servile. Mais, de même qu'il s'abandonne aux instincts de colère qui poussent certaines espèces d'animaux à se battre jusqu'à s'entredéchirer, cet homme mal dégrossi obéit aux instincts matériels de la bête comme le boire et le manger. La prédominance des jouissances du corps sur les sentiments et les préoccupations plus élevés forme en quelque sorte le signe caractéristique de la classe rurale, si on la compare aux gentilshommes. Voilà pourquoi notre auteur n'hésite pas à faire dire à celui qu'il surnomme Gobemouche, s'il devenait un gros seigneur : «Je ne me soucierois beaucoup de tant de belles besongnes que ont ces hauts et puissans gentilshommes ; il me suffiroit seulement de manger de ce beau lard jaune, à cette fin que les chiens me regardassent, et croyez de assurance que je mangerois tout mon saoul de fèves et de pois, si le quart n'en coustoit plus de deux unzains ; autant en ferois de ces belles andouilles, etc.» Pourtant le paysan lui-même, tout en étant plus simple dans ses sentiments et dans ses besoins que l'homme cultivé et raffiné des villes, ne laisse pas d'être complexe à quelque degré comme l'est toujours la nature humaine. Il n'a pas seulement des instincts grossièrement matériels. Il peut même sacrifier son avarice à un sentiment de dignité et de fierté, par exemple refuser d'accepter un service sans en payer le prix. C'est ce qui arrive à un de ces rustres mis en scène dans les *Baliverneries*, qui est venu consulter sur son cas, lequel rentre dans le chapitre inépuisable des infortunes conjugales. Il se fâche quand l'auteur de la consultation (qui n'était d'ailleurs qu'un mauvais plaisant) refuse de recevoir les deux carolus que l'autre tire de

sa gibecière. «Quoi! il ne daignerait prendre mon argent!» Voilà le cri qui lui échappe. Il est évident que Du Fail a voulu nous montrer ici un paysan ayant de quoi vivre. Les plus pauvres ne pouvaient avoir tant de dignité. Au reste, il semble que sa vue se soit détournée des paysans misérables, qui ne manquaient pas pourtant, même dans cette partie plus aisée de la Bretagne. C'est cette moyenne aisée qu'il se complâit à peindre, et sur laquelle nous lui demanderons encore de nous offrir quelques-uns de ces traits saisissants de ressemblance qu'il prodigue comme en se jouant.

III

L'esquisse des mœurs telle que nous venons de la voir laisse, en effet, subsister quelques questions qui touchent à la condition des campagnes, et, par exemple, d'abord celle qu'on agite aujourd'hui avec une sorte de curiosité passionnée pour en tirer des conclusions plus générales sur l'ancien régime, à savoir si l'instruction était ou non répandue, et si elle comptait dans l'estime des ruraux. Sans demander à ces légers et ingénieux croquis plus qu'ils ne peuvent prouver, on a chance d'y recueillir des données exactes et véritablement significatives. Le maître d'école a sa place dans cette galerie. Il s'en faut qu'il y fasse figure de subalterne dédaigné. C'est presque un personnage. La considération dont il jouit n'a de supérieure que l'importance qu'il s'attribue. Il est de toutes les fêtes et de toutes les cérémonies : « S'il y a noces, monsieur le maître y sera ; un mortuaire, il y chantera. » L'auteur ajoute même : « S'il y a commères, il y friponnera. » Mais la gravité, accompagnée de quelque suffisance, et l'habitude de morigéner, forment le caractère dominant du personnage⁵⁰⁰. Il n'est pas toujours non plus un rustre sachant tout juste ce qu'il faut enseigner aux enfants, quand il le sait. Il est parfois au courant des livres en vogue. Tel est maître Huguet que nous avons déjà rencontré. Il nous est apparu un livre à la main. C'est chez lui une habitude. Que lit-il donc ? On veut bien nous l'apprendre. C'est le *Calendrier des bergers*, sorte d'almanach fort à la mode, ce sont les *Fables* d'Ésope traduites, le *Roman de la rose*, quelques autres encore.

M. de La Borderie part de là pour affirmer qu'on savait lire et qu'en fait on lisait dans les campagnes plus qu'on ne le croit généralement. Il rappelle que chaque paroisse avait son maître d'école. La même opinion compte des partisans très érudits. Elle me paraît, sans être d'une vérité aussi absolue, aussi universelle qu'on a l'air de le prétendre, démontrée du moins dans certaines régions et pour des périodes déterminées, durant lesquelles l'on constate, autant que cela est possible, un nombre de gens sachant lire beaucoup plus grand qu'on n'était naguère disposé à l'admettre. Seulement, les lumières étaient, pour diverses causes, loin d'être en rapport avec le développement des écoles. Quant aux villageois qui vraiment lisaient, c'était une très petite minorité. On est déjà surpris de voir Du Fail nommer certains ouvrages, un peu forts, ce semble, pour une clientèle

⁵⁰⁰ *Contes d'Eutrapel*, chap. XVI.

villageoise. Les *Fables* d'Ésope? M. de La Borderie l'admet en alléguant le succès d'une traduction nouvelle très répandue et le goût pour les récits qui faisaient parler et agir les animaux. Le *Roman de la rose*? N'est-ce pas déjà une lecture qui exige plus de culture intellectuelle? Mais le livre était très populaire, et il n'est pas invraisemblable qu'un villageois un peu lettré pût se complaire dans la lecture de ce poème allégorique et satirique, assez en rapport avec l'esprit des paysans sensibles à la fois aux fictions et aux goguenardises. Pourtant l'interpolateur de 1548 (cet affreux interpolateur contre lequel M. de la Borderie n'a pas trop d'anathèmes) ne s'est-il pas ici encore donné d'étranges licences en chargeant la liste des livres qu'étaient censés lire les pauvres ruraux? Je ne les nommerai pas; mais l'éditeur, quoique favorable à l'opinion qui affirme la connaissance et le goût de la lecture, en fait bonne justice.

Les conditions de l'agriculture et les détails sur la vie matérielle des paysans tiennent moins de place que les remarques morales.

J'ai fait entendre que ceux qui sont mis en scène par Du Fail appartiennent en général à la classe moyenne.

Ils ont un petit bien. Ils ont leur indépendance et leur franc-parler. Du Fail ne parle guère des ouvriers ruraux que pour signaler des défauts dont nous nous plaignons aujourd'hui. Il nous fait assister aux lenteurs calculées de ces « journaliers auxquels on a beau dire : hâtez-vous, enfans, depeschez ; c'est pour néant ; si tireront-ils l'ouvrage hors selon la volonté du maistre, mais suyvront la leur, qui est de faire venir leurs journées au point qu'ils auront complété. »

La manière moitié sérieuse, moitié comique dont Du Fail nous parle des rapports des propriétaires et des fermiers, en donne une idée qui nous paraît frappante de vérité. Il s'en dégage quelques sages conseils sur la stabilité des contrats. Olivier de Serres ne tiendra pas un autre langage pour recommander aux possesseurs de terres de ne pas changer leurs fermiers à la légère. Il nous dit « qu'il n'est que lier son droit à l'herbe qu'on congnoist, et qu'il ne faut changer les anciens serviteurs. » Il n'y met pas pourtant la même simplicité que l'auteur du *Théâtre de l'agriculture* s'adressant aux propriétaires de domaines. Il veut qu'on use de finesse : au moins en fait-il la supposition, sans doute par jeu d'esprit, dans ces récits fictifs ; car rien ne donne à croire qu'il ait agi de la sorte pour son propre compte. Toujours est-il qu'il lui plaît de faire dire à ces domainiers « qu'ils ne le retiendroient pas trop (ce métayer) et qu'ils auroient bien davantage de leurs terres s'ils prestoient l'oreille à ce qu'on leur propose. » Ils demandent à chaque renouvellement de ferme 100 écus pour le pot-de-vin et une année d'avance. Le fermier, « qui pétille de peur que tel marché lui eschappe, a bien tôt conclu sa ferme... Chacun pense en ceci avoir trompé son compagnon ; le fermier, syl-

logisant sur ses doigts : il y a pour gagner tant pour cent ; » et l'autre, « satisfait d'empocher cette dragée, laquelle se fait tant chercher. » Ces petites ruses n'empêchent pas que leurs intérêts à tous les deux ne soient d'accord : « Quand un fermier gagne honnestement, sans gaster et défricher la terre, il fait son profit et celui de son maistre, duquel mesme il est aimé. » Si sage et si honnête que soit cette conclusion, il semble que cette lutte au plus fin amuse notre vieil auteur qui se garderait bien de laisser échapper cette occasion de mettre à nu la nature et l'humeur du paysan : vrai plaisir d'artiste pour celui qui joue ce jeu et pour l'observateur qui se délecte à nous le montrer. Ces gens, qui « prennent plaisir aux petites joyeusetés et tromperies qu'ils s'entrefaisoient, » sont en effet comme des joueurs qui passent le temps à chercher à s'attraper et à cacher leurs manèges de leur mieux ; mais, une fois la mèche éventée, ils se mettent à rire, tout prêts à recommencer à nouveaux frais. C'est encore là un des aspects de « l'esprit de malice du bon vieux temps. »

Nous avons vu le paysan, surtout dans la condition aisée. Il ne nous reste plus qu'à pénétrer sous son toit et à visiter sa demeure. Du Fail nous y introduit, par un beau jour d'été, à la suite de deux interlocuteurs de son Eutrapel. L'invitation à s'y rendre, faite par un des deux amis, est d'une gaîté charmante. On dirait quelque chant d'alouette au matin : « Voilà le soleil, qui jà ayant découvert la cime du tertre du Saint-Laurent et voltigé sur la chesnaie du Bon-Esprit, nous invite à sortir hors et nous essorer. » Ils arrivent à la demeure d'un bon vilain. Tout rit dans cette description : une jolie cour sert d'entrée, close de beaux églantiers et d'épines blanches. La couverture est de paille et de joncs entremêlés. Le jonc vert, et qui n'a aucunement pâli, donne un merveilleux lustre au chaume ; jusque sur le faite croissent les herbes et fleurs champêtres. Mais ces agréables détails n'ôtent rien au caractère de réalité de cette ferme bretonne. On en fait l'inventaire, on nous montre « le beau fumier qui est à l'entrée. » Les ustensiles du travail sont énumérés. La description presque technique de l'architecture rurale est de la plus grande précision. Nous voyons comment, en évitant les « ornemens » et le luxe des maisons des villes, on a rendu tout commode dans l'aménagement et fait en sorte qu'on puisse « se mouvoir sans malaise. » La recherche de ce que nous avons appelé depuis le confortable est visible. Rien n'est idéalisé, malgré le charme, et le bon vilain non plus que le reste. On nous dit que la muraille était de « belle terre détrempee, avec de beau foin que le paillard avait robé (dérobé) de belle nuit pour faire cette maison en belle heure. » Quelle désillusion ! Nous pouvions croire être entrés dans un asile d'innocence. Mais ces petits larcins n'étaient pas très rares entre voisins. Le manuscrit de Gouberville nous avait déjà édifiés sur ce chapitre.

D'autres signes d'aisance nous sont montrés dans cette visite, que nous abrégions fort, chez ce paysan des environs de Rennes. On y voit du linge ; une serviette enveloppe le pain. Cette table est appétissante, encore couverte des restes du dîner, et elle invite nos promeneurs à y prendre part. Ils s'extasient sur « le bon pain frais » et sur le lard. Le mobilier, de même, donne l'idée d'un certain bien-être intérieur. On ouvre devant nous le coffre où sont placées, « en élégante disposition, » les hardes du fermier : chapeau, gibecière, ainsi que la ceinture bigarrée « et demi-ceint de sa femme, entremeslée d'odorante marjolaine. » Quant au lit du bonhomme, près du foyer, clos et fermé, et de plus assez haut perché, la Bretagne nous en montre encore l'analogue. Les sièges et chaises de bois sont simples, mais solides et faits de « pièces bien rapportées. » On ne quitte pas la ferme sans avoir jeté un coup d'œil sur les étables des vaches. Enfin, un peu de morale intervient encore, sous forme d'apologue, à propos des araignées qui avaient élu domicile dans un endroit de la maison. Belle occasion d'expliquer pourquoi la goutte habite les cours des grands seigneurs et « l'hyraigne » la maison des pauvres. Cet apologue bien connu a ici plus de saveur que de grâce. Un peu de bouffonnerie s'y mêle avec un plaisant emploi de la langue du palais. Du Fail y met fort drôlement en scène Jupiter et la mythologie. La fable de l'aragne, telle qu'il nous la conte, c'est le miel mêlé de cire ; La Fontaine nous donnera le miel pur.

Quelle que soit l'image qu'on nous présente de la situation de ces paysans dans les conditions les plus favorables, n'oublions pas le revers de la médaille. Demain, ce sera peut-être la disette ; un autre jour, ce sera l'invasion. Pas n'est besoin que ce soit celle de l'ennemi du dehors pour porter partout l'alarme et le danger : Noël Du Fail ne l'ignorait pas. Il avait beau aimer le régime sous lequel il vivait, il en savait les misères, au moins quelques-unes des plus redoutées du paysan. Il nous montre une troupe de soldats pillards se ruant sur la campagne. Quel spectacle alors ! quelle fuite précipitée ! quel affolement des pauvres gens ! L'un jette au puits ses ustensiles. L'autre a sa crémaillère attachée à sa ceinture, son chaudron sur sa tête, son pot à lessive en une main, son soulier en l'autre, courant de toute sa vitesse vers un bois pour y cacher tout son ménage. Tel charge sa poêle à châtaignes sur son épaule et cache huit onzains dans le gousset cousu de son pourpoint. Emportant avec lui quelque victuaille, il s'enfuit vers la prochaine paroisse, disant qu'au moins les soudards n'auront pas tout ! D'autres chassent devant eux leur bétail ; bœufs et vaches portent entre leurs cornes force bassins, lanternes, fusils, entonnoirs, bâtons ferrés par les deux bouts. Les femmes sont plus encore « embesognées » à ces mille préparatifs de fuite faits en hâte, et où passe tout leur attirail de travail et de toilette. « Quelle désespérée furie ! »

Les langues n'en vont pas moins. «Ma cousine, m'amy, mettez-moy cecy, s'il vous plaist, en vostre faisceau. Ma commère, dépeschons-nous, etc.» Une telle scène n'est d'ailleurs que le prélude d'autres scènes plus horribles et de la dévastation des campagnes, pour longtemps ruinées.

Tout ce que nous avons vu des opinions de Du Fail ne nous incline pas à le considérer comme un réformateur et surtout comme un de ceux qu'on range parmi les précurseurs de 1789. Il ne fait pas entendre une seule réclamation en faveur de ce qu'on a appelé depuis lors les droits de l'homme et du citoyen, une seule protestation contre les abus féodaux dans les campagnes. On ne doit pas pourtant le croire fermé à toute idée libérale, au sens de l'ancienne monarchie, et à toute pensée réformatrice. On a cru qu'il avait du penchant pour le protestantisme. Il fut seulement un catholique très attaché au gallicanisme, comme la magistrature française de son temps. S'il n'a pas craint de faire rire aux dépens des moines et des curés, cela était aussi de tradition dans une certaine classe d'esprits, et maître Rabelais ne s'en était pas fait faute. Mais il émet des idées d'une certaine hardiesse sur les biens du clergé et cherche à établir, par la bouche d'un de ses interlocuteurs dans les *Contes et Discours d'Eutrapel*, qu'il devrait en rendre la tierce partie au profit des pauvres. Il critique cet excès de richesses ecclésiastiques à divers points de vue, et trouve blâmable que le clergé possède un revenu qu'il évalue à 12 300 000 livres, somme qu'il faudrait, selon lui, doubler en prenant l'estimation actuelle pour une certaine quantité de ces biens et donations. Il n'ignore pas d'ailleurs, dit-il, qu'à parler comme il le fait sur le compte des prélats, on s'expose à se voir appeler par eux huguenot et leur ennemi mortel. Il vante enfin le chancelier Poyet pour son ordonnance de Villers-Cotterets, «où il rongna les ongles de si près à la juridiction et à la puissance ecclésiastique.» Ces assertions jetées dans des écrits où la fantaisie domine, il les reproduit dans ses mémoires au parlement sous une forme beaucoup plus grave.

Il ne serait pas difficile de résumer les idées politiques fondamentales de Du Fail, qui sont fort simples, à vrai dire. Il veut le maintien des classes et des rangs. Il réclame d'un autre côté la protection des faibles et s'élève contre leur écrasement par les seigneurs dans les campagnes. Mais ces améliorations sociales, comme nous disons en style moderne, il les demande avant tout à des sentiments d'ordre moral, omettant les garanties politiques et n'ayant qu'une confiance limitée dans les institutions même civiles. C'est ce qu'il exprime en disant que «quand les républiques sont bien malades, il faut venir aux causes et purgations universelles et non comme les empiriques qui appaisent bien la douleur, le fond de la maladie demeurant en son entier; on établira tant qu'on pourra officiers, érigea les nouvelles juridictions, seront institués autant de parlemens et sièges

présidiaux qu'on voudra ; tout cela ne sont que médicamens spéciaux, et de quelque peu de prétexte et apparence, l'humeur péchante (*peccante*) demeurant au surplus : il faut donc aller plus bas et jusques au fond pour trouver l'encloueur et le mal : qui est la religion et conscience des hommes, laquelle n'étant resglée demeurera une injustice perpétuelle entre nous... » Ce qu'on pourrait appeler sa politique pratique se renferme dans ces conseils ou règles : « Que le gentilhomme espouse la demoiselle de race, suivant les anciennes lois, et qu'il soit seul administrateur de la justice ; que le marchand se contienne en son mestier et se marie avec une femme de son estat, à ce que le train de marchandie ait son cours et ne soit interrompu ; que le laboureur demeure en la beauté et facilité de ses champs ; et lors sera tout le monde content et satisfait, chacun suivant et embrassant la condition et vacation où Dieu nous a appelés. » Mais cette suprématie qu'il reconnaît à la noblesse, il la veut tempérée par la bonté et réglée par la justice. Il cherche à rapprocher les seigneurs des gens de condition inférieure, il leur interdit la morgue ; et, en même temps qu'il blâme les nobles qui se mettent trop part, raille les nouveaux enrichis qui élèvent des prétentions ridicules et tiennent le monde à distance ; c'est ce qu'il appelle : faire le sot. Les lenteurs de la justice et ses frais exagérés le révoltent, et il émet le vœu que les différends dans les campagnes soient le plus possible arrangés par le curé et le seigneur, « ce qui abrégera la besogne des chicaneurs, greffiers et tels petits mangeurs de peuple qui sont sortis de la charrue. » Il déclare inique « que, le peuple étant assailli par guerres particulières, le seigneur en devienne plus riche, et introduise à son avantage telles gabelles et impositions, qui sont, dit-il, la dépouille du labeur du peuple dont sont revêtus et enrichis les officiers de justice et de finances. » C'est avec le même accent énergique qu'il invoque la justice divine et humaine « vengeresse » qui punit les prévaricateurs, ceux qui abusent de leur force et de leur crédit, et qui doivent rendre gorge. On ne s'étonnera pas de le trouver parmi les adversaires de la vénalité des charges, qui dégrade la justice et augmente les frais pour le peuple, parce qu'il est impossible que ceux qui « ont acheté leurs estats en gros ne les débitent et distribuent en détail et par argent⁵⁰¹. »

D'une manière générale, Du Fail flétrit les maximes qui conduisent à maltraiter les populations et à les exploiter, et il va jusqu'à les qualifier de « turquesques » et de « barbares. » De telles pensées, exprimées avec une telle force, n'achèvent-elles pas d'exclure l'idée qu'il ne faut voir dans celui qui les a énoncées qu'un auteur de facéties ? Même dans ces œuvres auxquelles on attribue non sans raison à certains égards ce caractère, nous avons constaté qu'on trouve quelque

⁵⁰¹ *Contes d'Eutrapel*, chap. I^{er}.

chose de plus, à savoir cette moelle et cette substance que renferme tout écrit même plaisant et satirique quand il émane d'un esprit ayant quelque portée. Qu'on n'objecte pas que nous avons montré un Noël Du Fail plus sérieux qu'il n'a voulu l'être. Sans doute ses prétentions étaient toutes littéraires. Il était moins soucieux de la matière que de l'art. Il se proposait d'amuser ses contemporains, non d'instruire la postérité. Je suis convaincu qu'il aurait été moins flatté de se voir passé à l'état documentaire que de garder un petit coin dans la pléiade des gens d'esprit de son siècle. Mais ce coin, il le conserve, et j'incline même à penser que sa place a été trop diminuée par un demi-oubli. Tout un côté de la classe rurale d'autrefois nous a paru se manifester dans ces compositions légères, au point de nous donner l'impression de la vie elle-même ; mais si nous avons pensé qu'il pourrait y avoir dans une telle étude quelque intérêt pour la connaissance intérieure de l'ancienne société française, nous espérons aussi qu'on ne regrettera pas de s'être arrêté un instant devant une figure curieuse et qui méritait d'être regardée de plus près.

BIBLIOGRAPHIE

- Baliverneries, ou contes nouveaux d'Eutrapel, autrement dit Leon Ladulphi*, Paris, 1548.
- Dictionnaire de l'ancien français*, par A. J. Greimas, Larousse, 1979.
- Dictionnaire de la langue française* de Littré.
- Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, par E. Huguet, Paris, Champion, 1925-1946.
- Essai sur le style et la langue de Noël du Fail*, par E. Philipot, Paris, 1914.
- Glossaire du Pâtois d'Ille-et-Vilaine*, par A. Orain, 1886.
- Histoire du costume en France*, par Quicherat, Paris, 1875.
- Larousse classique*, Paris, 1957.
- La Vie et l'Œuvre littéraire de Noël du Fail, gentilhomme breton*, par E. Philipot, Paris, 1914.
- L' monde de cheu nous*, par Amand Cocar, arbredor.com, 2001.
- Les baliverneries d'Eutrapel*, Lyon, 1549.
- Les baliverneries d'Eutrapel* (thèse), par G. Milin, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1969.
- Le Langage figuré au XVI^e siècle*, par E. Huguet, Paris, 1933.
- Motier de galo. Galo-francés e francés-galo*, par Bertran Ôbrée, Bertaeyn Galeizz, 1995.
- Noël du Fail. Recherches sur sa famille, sa vie et ses œuvres*, par Arthur de La Borderie, Paris, Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XXXVI, 1875.
- Petit dictionnaire licencieux des Bretons*, par Ph. Camby, Terre de Brume, 1996.
- Petit florilège des insultes et satires des Bretons*, par Ph. Camby, Terre de Brume, 2000.

Table des matières

LES BALIVERNERIES D'EUTRAPEL

L'avtevr à son grand amy H. R.	6
I Eutrapel, ameine vn villageois coqu, à Polygame	10
II Eutrapel ayant assiste à vne luicte, désespéré de faim.....	28
III Eutrapel compte d'vne compagnie de gens ramassez.....	34
IV Eutrapel meine Polygame veoir la maison d'vn paisant, & pourquoi la goutte habite les courts des grans seigneurs, & l'hiraigne la maison des Pouures	39
V Lupolde Compte de quelques harengues, dictés par vn se mesconnoissant & voulant muer son naturel.....	47

HENRI BAUDRILLART

NOËL DU FAIL, GENTILHOMME BRETON

I.....	52
II.....	63
III.....	75
Bibliographie.....	82



© Arbre d'Or, Genève, avril 2001
<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : *Le jeune Taureau*, Paulus Potter, D.R.
Composition et mise en page: © ATHENA PRODUCTIONS/LB